

# *La Revue d'Egypte Economique & Financière*

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique  
de l'Égypte et de l'étranger**

**ABONNEMENTS**  
EGYPTE, ÉTRANGER  
UN AN P.T. 100 Lst. 1.10  
SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-  
LE NUMERO P.T. 3

**REDACTION et ADMINISTRATION :**  
LE CAIRE : 24, rue Galal, B.P. 465. Tél. 46165  
ALEXANDRIE: 9, rue Rolo, B.P. 624. Tél. 27360  
*Adresse Télégraphique* PUBLIOR  
Prop.: SOCIÉTÉ ORIENTALE DE PUBLICITÉ  
Rédacteur en chef : L. NEUMAN  
Imp. de la SOCIÉTÉ ORIENTALE DE PUBLICITÉ

Concessionnaire Exclusive  
de la Publicité :  
**SOCIÉTÉ ORIENTALE  
DE PUBLICITÉ**  
24, Rue Galal, Le Caire R.C.14565  
9, Rue Rolo, Alex. R.C.6269

## *Au Sommaire :*

La Poule aux Oeufs d'Or

### **Le Fisc et l'Industrie Egyptienne**

Les conséquences néfastes d'une politique extrémiste

D'une Semaine à l'autre

### **La Revue Politique Egyptienne**

En marge d'un rapport

### **L'Economie Suisse avant et après la Guerre**

Pour 1940-41

### **Le Budget de l'Etat Egyptien**

Le remarquable exposé de S.E. Hussein Sirry Pacha, Ministre des Finances

Le Problème Cotonnier

### **Où en est notre Marché du Coton ?**

L'Opinion de Mohamed Farghaly bey

Un problème d'Importance Nationale

### **La fabrication des engrais en Egypte**

La dévaluation des Monnaies

### **Le Cas du Florin**

## **RUBRIQUES :**

Revue de la Presse Arabe - Échos et Nouvelles - Informations Financières - Informations Économiques de l'Étranger  
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles  
Revue Cotonnaire - Revue du Marché de Gros.



## La Poule aux Œufs d'Or

# LE FISC ET L'INDUSTRIE ÉGYPTIENNE

## Les conséquences néfastes d'une politique extrémiste

Il est certain que les circonstances actuelles ont augmenté dans une large mesure les charges qui grèvent le budget de l'Etat égyptien. De nouvelles ressources sont nécessaires et rien d'étonnant que ce soit au Fisc que l'on fasse appel. Les impôts et les recettes douanières constituent les deux mamelles qui alimentent le Trésor égyptien. Elles demeureront toujours les principales sources des recettes. Malgré une diminution dans les recettes provenant des droits de douane frappant l'importation, les recettes douanières grâce à l'accroissement des droits d'accise se maintiennent à un niveau fort élevé.

Nous avons montré, dans un article paru récemment dans ces colonnes, que le ministère des Finances a réussi à compenser la diminution des recettes douanières par une augmentation des droits d'accise. Mais nous avons souligné que cette élévation des taux avait été faite avec beaucoup trop de discrimination et qu'elle a touché trop durement certains produits. L'exemple le plus frappant nous est fourni par le cas de la bière.

Cette industrie, une des plus anciennes puisqu'elle a plus de 40 ans d'existence, a été touchée trop fortement pour pouvoir résister longtemps sous le poids des nouvelles charges.

Ayant traversé des périodes très dures, l'industrie brassicole avait réussi non pas à prospérer mais à vivre seulement grâce à d'énormes sacrifices, à des efforts inlassables. Or, l'augmentation de 400 pour cent (P.T. 240 contre 60) des droits d'accise aura pour conséquence de provoquer la ruine de cette industrie dans un proche avenir. Le but poursuivi par le Fisc n'aura pas été atteint, puisque au lieu de l'augmentation des recettes que devrait procurer le nouveau droit, on subira une diminution à la suite de la disparition d'une industrie qui procurait chaque année L.E. 40.000 du seul chef des droits d'accise. Et ce n'est pas tout.

En effet, en dehors des droits d'accise qui, sur la base de leur perception ancienne, ont fait entrer au Trésor depuis dix ans des revenus réguliers appréciables, l'industrie brassicole apporte an-

nuellement une contribution importante aux recettes de diverses natures que recueille le ministère des Finances.

Cette contribution résulte de l'acquiescement par elle de l'impôt foncier sur ses importantes installations immobilières, de la taxe locative sur tous les dépôts et installations hors de ses usines, de l'impôt sur le revenu concernant ses bénéficiaires et les salaires de son nombreux personnel, du droit de timbre sur toutes les tractations journalières, de la taxe sur ses véhicules et les divers combustibles nécessaires à ceux-ci des rokhsas de toutes sortes qu'elle doit obtenir ou renouveler annuellement, des droits de mutation et taxes judiciaires relatifs à ses diverses transactions immobilières ou commerciales. Enfin, des droits de douane considérables qu'elle acquitte annuellement sur toutes les importations de matières premières, machines, appareils et outils de toutes sortes qu'elle importe ; ceci en dehors de toutes les taxes, rokhsas, impôts sur le revenu et autres avantages fiscaux que perçoit l'Etat annuellement des innombrables établissements de brasserie de toutes les villes du pays.

Bien plus, cette industrie fournit, sous formes de nolis, d'importantes recettes à l'Administration des Chemins de Fer de l'Etat.

Ainsi, pour une augmentation bien aléatoire de ses recettes d'environ 100.000 livres, le Trésor perdrait plusieurs centaines de milliers de livres par suite de la disparition de l'industrie brassicole.

D'autre part, les conséquences sociales seraient également désastreuses. La fermeture des usines provoquerait le chômage de plusieurs milliers d'ouvriers, employés de brasseries, etc., entraînant dans la misère plusieurs milliers de familles.

Dans ces conditions, il est à souhaiter que le ministère des Finances revienne sur cette augmentation des droits frappant la bière. L'ancien droit pourrait être élevé, mais dans des proportions bien plus raisonnables. Si des droits doivent frapper l'industrie locale, il faut que ce soit dans les limites de la capacité de l'industrie. Car le contraire aurait un résultat diamétralement opposé au but recherché par le Fisc.

N'oublions pas cette fable de la « Poule aux œufs d'or » ; à vouloir trop gagner en une fois on risque de tout perdre. Jamais cette morale ne trouve une justification aussi complète que dans le cas des taxes qui frappent l'industrie brassicole.

Nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur cette importante question. **L. Neuman.**

## BANCO ITALO-EGIZIANO

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE  
R.C. Alex. No. 250

**CORRESPONDANT  
DU TRÉSOR ROYAL ITALIEN**

**TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE  
SERVICE DE COFFRES-FORTS PRIVÉS**

## D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

# La Revue Politique Égyptienne

## LA SITUATION INTERNATIONALE

Avec le départ d'Aly Maher pacha pour le Soudan, où sa visite soulève un intérêt exceptionnel, — comme en Egypte d'ailleurs

— la situation politique est sans changement. Le Parlement poursuit ses travaux sans grand éclat malgré qu'il examine à l'heure actuelle quelques projets de loi de toute première importance : syndicats, coopératives etc.



C'est dans le domaine international que l'Égypte assume tous ces derniers jours une position de premier plan.

L'arrivée des «Anzacs» a provoqué, dans le monde entier, un très vif mouvement d'opinion. On veut y voir la détermination des Alliés, non seulement de parer à une menace éventuelle sur les Balkans, le Caucase ou le centre asiatique, mais aussi de porter le cas échéant un coup redoutable à l'adversaire.



Les journaux américains et européens, largement cités par la presse locale, ne cessent de relever la puissance des moyens concentrés par le commandement Allié dans toutes les régions du Moyen-Orient lequel est devenu un véritable camp retranché.

L'Égypte et le Canal de Suez sont donc bien au centre d'une activité qui prépare la grande victoire de demain.

Et partout l'on s'accorde à reconnaître la solidarité active dont la nation égyptienne fait preuve à l'égard des Alliés.

Il faut s'en féliciter.

## DECLARATION DE GUERRE DE L'ALLEMAGNE ?

La sensation de la semaine a été naturellement cette dépêche de Ge-

nève à l'«Ahram» annonçant que le gouvernement du Reich avait donné des instructions au tribunal des prises d'Hambourg de considérer l'Égypte comme pays ennemi et de prononcer la saisie définitive d'une cargaison de bois destinée à Alexandrie et que transportaient deux cargos grecs arraisonnés par la flotte allemande.



Le premier effet de surprise passé, on s'est rendu compte que les nazis avaient trouvé là un moyen facile de s'appropriier des marchandises dont ils ont de plus en plus besoin.

## EGYPTE ET ITALIE

Il est réconfortant de constater que les rapports entre les deux pays, grâce à l'attitude de non-belligérance assumée par le gouvernement fasciste, sont redevenus normaux. Ainsi que le reconnaissait dernièrement le correspondant local du «Giornale d'Italia», l'opinion égyptienne considère avec confiance la politique italienne.



La propagande allemande une fois de plus, s'est efforcée de jeter le trouble lors de l'arrivée des Anzacs, en annonçant que Rome s'inquiétait de cette concentration de troupes Alliées qui provoquait, soi-disant, une rupture de l'équilibre en Méditerranée tel qu'il avait été prévu par les accords anglo-italiens !

En Égypte comme en Grande-Bretagne, on n'a pas eu de peine à dénoncer cette manœuvre simpliste. En vertu des accords anglo-italiens précisément, les parties se tiennent mutuellement au courant des changements qui surviennent dans l'ordre militaire de ces régions.

A Rome, on n'ignore pas que l'arrivée des Anzacs a surtout pour but de matérialiser la garantie d'assistance fournie par les Alliés à la Roumanie et à la Turquie.

Ainsi que le faisait remarquer «La Bourse Égyptienne», la politique des Alliés et de l'Italie dans la région danubienne et en Méditerranée concorde parfaitement puisqu'elle vise à y garantir la paix et à les préserver d'une incursion bolchévique.

## ECHOS DE LA GUERRE DE FINLANDE

L'opinion égyptienne suit avec la plus grande sympathie les efforts héroïques de la Finlande en lutte avec le colosse soviétique.



L'initiative privée, de même que l'intervention du Croissant Rouge, ont permis de réunir assez de fonds pour que l'Égypte figure en bonne place parmi les membres de la Société des Nations qui ont accepté de venir en aide à la victime de l'agression soviétique.

## LES GRANDS PROJETS

Le problème d'Assouan retient toujours l'attention publique. Le Comité parlementaire a remis son rapport et nous croyons savoir qu'il conclut à la nécessité de réaliser le projet d'électrification.



L'opportunité d'une telle décision s'impose d'autant plus au conseil des ministres que les engrais chimiques, du fait de la guerre, ont passé de L.E. 8 à 12, avec le risque d'augmenter encore.

Comme, en définitive, c'est le fella qui subit ces augmentations, le Parlement s'est ému et S.E. Aly bey El Menzalacoui a adressé une interpellation au ministre du Commerce, demandant à connaître les «causes de la majoration injustifiée des prix des engrais chimiques».

Quand on songe que l'Égypte importe annuellement 500.000 tonnes de la précieuse matière, on n'a pas de peine à réaliser ce que représente, pour l'économie nationale, une majoration de L.E. 3 par tonnes !

LE SEMAINIER.

## En marge d'un rapport

# L'ECONOMIE SUISSE AVANT ET APRÈS LA GUERRE

Ceux qui veulent se rendre compte de l'évolution de l'économie suisse en 1939 trouveront des informations nombreuses et très intéressantes dans le rapport que vient de publier l'Union des Banques Suisses.

Ce rapport donne en particulier une idée extrêmement nette de l'influence de la nouvelle guerre européenne sur la situation économique d'un des pays neutres les plus importants du vieux Continent et considéré jusqu'ici même au cours des crises que l'Europe a connues comme un des refuges les plus certains pour les fonds des capitalistes anxieux et méfiants.

Malheureusement, les circonstances actuelles n'ont pas manqué par suite de la position géographique de la Suisse d'exercer sur son économie un effet défavorable ; ce qui fait que ce pays qui a été si longtemps considéré comme un lieu de tranquillité par excellence traverse à son tour une période d'inquiétude qui a décidé le gouvernement à mettre en vigueur certaines mesures que la situation justifie pleinement : à organiser en un mot l'économie de guerre.

Tout d'abord, des problèmes financiers sérieux se posent aux dirigeants de la Suisse. Au cours des dernières années, les dépenses de la Confédération n'ont cessé d'augmenter, et « pour les seules années 1932-38, les déficits se sont élevés à 222 millions de francs. »

L'estimation provisoire des dépenses pour 1940 est de 596 millions, tandis que les recettes sont évaluées à 523 millions. Ce qui laisse un déficit de 73 millions sans compter que l'on n'a pris en considération qu'une partie seulement des frais considérables qu'entraîneront la mobilisation et l'organisation du pays sur un pied de guerre. La Suisse aura-t-elle recours à l'impôt ou à l'emprunt ? Telle est la question épineuse et délicate qui se pose au gouvernement et au peuple de la Confédération.

L'accroissement des dépenses a eu pour effet une augmentation de la circulation fiduciaire. Mais celle-ci s'explique non seulement par le besoin croissant de disponibilités pour le paiement de la solde des militaires, les achats de prévoyance, etc. Il faut aussi prendre

en considération les effets de la thésaurisation que les autorités contrecarrent d'ailleurs en mettant à la disposition du public tous les moyens de paiement qui lui sont nécessaires.

L'augmentation de la circulation fiduciaire a eu pour corollaire une réduction notable des engagements à vue de la Banque Nationale suisse. Cependant, l'encaisse or et les devises ont aussi diminué. Pendant les dix premiers mois de l'année, les exportations d'or de la Suisse ont dépassé de 879 millions ses importations. Cet exode de métal est dû à plusieurs causes : désir d'accroître les stocks de devises, émigration des capitaux étrangers, paiement des importations dont le chiffre dépasse à certains moments celui de l'année précédente.

Il faut pourtant préciser pour éviter tout malentendu, qu'à fin novembre 1939, l'encaisse métallique s'élevait à pas moins de 2.310 millions de francs contre une circulation fiduciaire de 2.012 millions. Le rapport de l'encaisse à la valeur des billets de banque en circulation était donc de 114,8 pour cent : il y a là de quoi faire pâlir d'envie bien des pays, aujourd'hui.

Il n'est donc pas étonnant devant de tels chiffres, que la Banque Nationale soit parvenue à maintenir durant l'année entière, les cours du franc suisse dans les limites prévues par la loi : un tel résultat est d'autant plus satisfaisant que d'autres devises et en particulier le livre sterling et le franc français sont non seulement devenues des monnaies contrôlées, mais elles se sont de plus, pendant l'année, dépréciées par rapport au franc suisse.

Quoique les bilans des grandes banques commerciales aient accusé une réduction sensible, ces dernières ont pu maintenir leur degré de liquidité, et ont pu faire face aux demandes de leur clientèle sans faire appel au crédit de la Banque Nationale.

Les banques privées, cependant, ressentent de plus en plus la concurrence qui leur est faite par les institutions officielles.

Un autre indice de la résistance qu'offre l'économie suisse aux effets de la crise c'est le fait que les taux du marché monétaire sont demeu-

rés stables. Seul le taux d'escompte hors banque a manifesté une légère tension au début des hostilités.

Le marché financier au contraire est caractérisé par une augmentation des taux et du rendement. En tous cas, « il est fort possible que la mise à contribution inévitable du capital, entraînera une certaine raréfaction des disponibilités ; l'évolution du taux de l'intérêt aurait déjà commencé à tenir compte de cette situation. »

Cette hausse du taux de l'intérêt a eu comme conséquence la baisse des obligations suisses à la bourse. Quoique les obligations des Etats étrangers : belligérants ou neutres nordiques, aient subi une dépréciation beaucoup plus importantes.

Les actions suisses ont baissé de 25 pour cent, mais ce fait est attribué moins à la situation économique qu'à l'inquiétude, justifiée ou non que l'on manifeste au sujet de l'avenir.

La situation économique a été en effet satisfaisante au cours des 8 premiers mois de l'année. Au début des hostilités les exportations et les importations ont brusquement reculées, mais en octobre et novembre ces dernières ont accusé une forte reprise, suivies de loin par les exportations. A fin novembre le déficit de la balance commerciale atteignait 502 millions de francs soit un peu moins du double du déficit enregistré à la même époque 1938 (263 millions).

Le gouvernement suit de près la situation du commerce extérieur suisse qui a été mis sous la surveillance d'un comité créé par un arrêté pris dès le début de la guerre.

Ce qui rend le problème plus difficile c'est que la contribution du tourisme si importante en temps de paix a été dans une grande mesure affectée par la guerre.

Il nous est impossible, dans le cadre d'un article, d'examiner dans tous ses détails le rapport de l'Union des Banques suisses. A tous nos lecteurs qui s'intéressent particulièrement au pays suisse, nous conseillons vivement la lecture de ce rapport dont nous ne pouvons donner ici qu'une idée vague. Nous sommes sûrs qu'ils nous seront reconnaissants de notre suggestion.

Edgar Anzarut.

Pour 1940-41 (\*)

# Le Budget de l'État Égyptien

Le remarquable exposé de S.E. Hussein Sirry Pacha,  
Ministre des Finances

## IV. — BOURSE DES VALEURS

Le marché des Valeurs a fait preuve, durant les deux derniers mois de l'année dernière, d'une activité qu'il n'avait pas connue depuis longtemps, ainsi que l'on peut s'en rendre compte par le tableau ci-après :

Désignation des titres	Nombres indices à fin		
	Oct. 1939	Nov. 1939	Déc. 1939
Fonds d'Etat (5)	76.2	80.7	82.1
Obligations (7)	89.1	91,3	95.2
Act. Ord. (20)	81.8	88.2	103.7

Cette activité peut être attribuée aux trois facteurs suivants :

(1) La législation promulguée par le gouvernement en vue de régler les opérations portant sur les monnaies et les devises étrangères.

(2) Placements effectués par les sociétés d'assurances dans des valeurs égyptiennes, en attendant la promulgation de la loi assujettissant ces sociétés au contrôle de l'Etat.

(3) Mesures prises par le Gouvernement à l'effet d'enrayer la baisse des valeurs en leur assignant un cours minimum, qu'il maintient strictement.

(4) Mesures également adoptées par le Gouvernement en vue de régler le problème du coton et de raffermir les prix de ce produit.

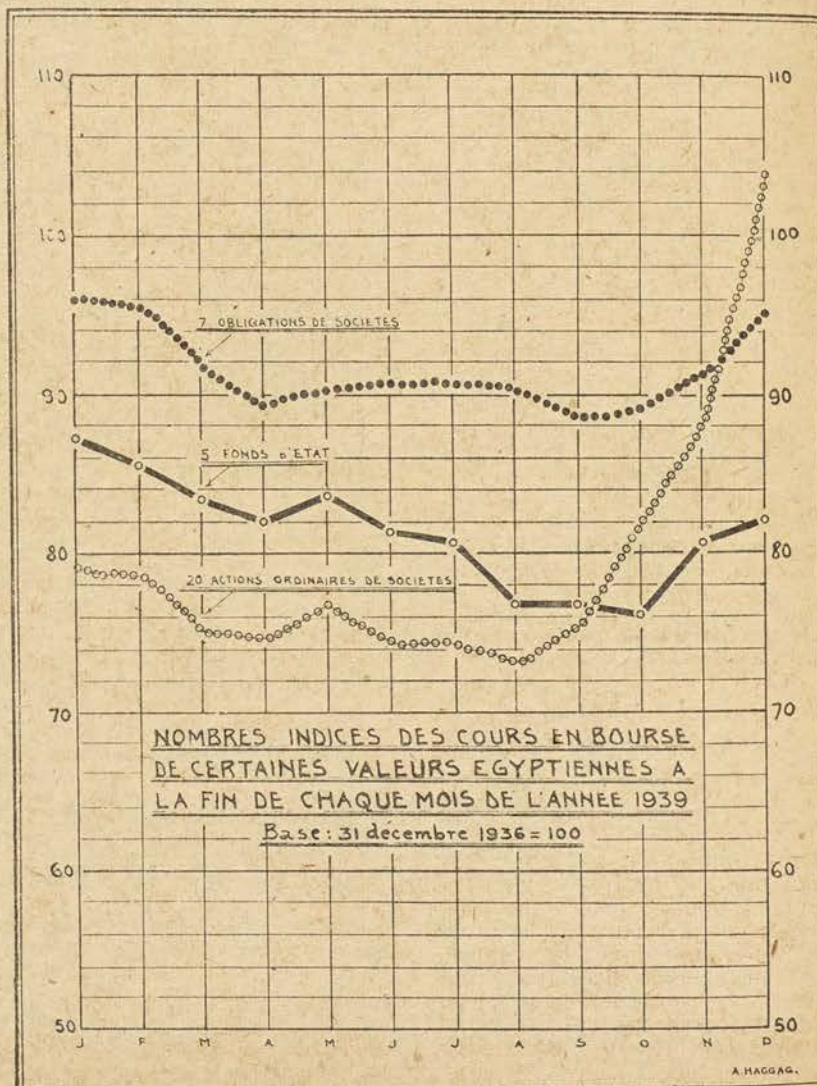
Ces divers facteurs réunis ont contribué à assurer la reprise du marché des valeurs. La hausse considérable des prix du coton n'a pas manqué de son côté d'avoir sa répercussion sur les prix des autres produits agricoles. La situation économique du pays en a été ainsi sensiblement améliorée, au point que le marché des valeurs a pu participer à cette amélioration. La hausse des titres de la Dette Égyptienne est un indice certain de la confiance qu'inspirent les finances publiques et de la solidité de la situation financière du gouvernement.

(x) Voir R.E.E.F. No. 391 et 392 des 10 et 17 Février 1940.

Il résulte du tableau qui précède ainsi que du graphique ci-dessous que la reprise a porté sur l'ensemble des valeurs et notamment sur les actions des sociétés industrielles et agricoles, dont la hausse se trouve justifiée par les circonstances qui prédominent aujourd'hui.

L'activité dont le marché des Valeurs a fait preuve tout récemment s'est même étendue aux ac-

tions nominales, qui pendant longtemps n'avaient fait l'objet d'aucune transaction. Cette hausse a été évidemment plus ou moins marquée suivant le but particulier que poursuit chacune de ces diverses sociétés. Il est à espérer que la reprise qui s'est manifestée durant les deux derniers mois de l'année dernière sur le marché se maintiendra durant toute l'année en cours.



V. — CIRCULATION FIDUCIAIRE

Le tableau ci-après indique, en milliers de livres et pour les années 1935 à 1938, le volume de la circulation fiduciaire à la fin de chaque mois :

MOIS	1935	1936	1937	1938	1939
Janvier	19.527	22.216	21.936	19.830	19.854
Février	19.290	22.240	21.546	20.159	19.567
Mars	19.046	21.639	21.183	19.936	20.095
Avril	18.982	21.246	20.879	19.901	21.695
Mai	18.551	20.529	20.111	19.811	21.139
Juin	18.013	19.578	19.856	19.182	20.711
Juillet	17.250	18.644	19.198	18.492	19.774
Août	17.134	19.388	19.032	18.016	22.186
Septembre	21.406	23.267	21.676	23.091	26.263
Octobre	24.381	23.387	21.783	22.299	26.421
Novembre	24.603	22.850	21.278	21.087	26.828
Décembre	23.523	23.138	20.674	20.406	26.445

Il est à remarquer que depuis la guerre la circulation fiduciaire s'est sensiblement accrue, par rapport à la période correspondante des quatre dernières années. Cet accroissement a été déterminé par divers facteurs, et notamment l'activité qui s'est manifestée dans le commerce du coton, soit au point de vue du relèvement des prix, soit au point de vue de l'augmentation du volume des achats et des exportations, la hausse du prix des autres produits industriels ou agricoles, le renforcement des troupes chargées de la défense de l'Egypte, ainsi que les divers travaux entrepris pour la sécurité et la protection du pays.

La circulation du billet de P.T. 50, par suite de la demande croissante dont il continue à être l'objet, est en augmentation constante, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les chiffres ci-après :

Montant des billets de P.T. 50 émis à la fin de chaque année :

	L.E.
1937	909.937
1938	957.198
1939	1.084.198

La diminution qui s'est produite en 1938 dans l'emploi du chèque s'est encore accentuée dans le courant de l'année 1939, ainsi que le montrent les chiffres des opérations de compensation effectuées dans les Clearing Houses du Caire et d'Alexandrie.

Moyenne mensuelle des Opérations de Compensation en Millions

Année	Alex.	Caire	Total
1934	4,01	4,76	8,77
1935	4,49	5,50	9,99
1936	4,79	5,50	10,29
1937	5,04	6,03	11,07
1938	4,65	6,04	10,69
1939	4,37	5,51	9,88

Cette diminution est due à la stagnation des affaires, durant ces dernières années, déterminée elle-même par l'instabilité de la situation internationale et la perspective d'une guerre prochaine. Toutefois l'augmentation de plus en plus croissante des opérations de compensation depuis 1934 à 1937

démontre clairement que le public égyptien s'est accoutumé à régler ses comptes au moyen du chèque et bien que l'emploi du chèque soit actuellement restreint à certains milieux, il n'en est pas moins certain que les autres milieux commencent à leur tour à y recourir graduellement.

A fin 1939 les billets émis par la National Bank of Egypt s'élevaient à un total de L.E. 28 millions, contre L.E. 22,2 millions en 1938. Le montant des billets émis dépassait quelque peu celui des billets en circulation, qui à fin 1939 atteignait le chiffre de L.E. 26,4 millions. La couverture en était constituée comme suit :

	L.E.
Or (suivant l'ancien taux)	6.240.583
Bons du Trésor Britan.	9.882.958
Titres War Loan 3 1/2%	8.976.459
	<u>28.000.000</u>

La réserve d'or a continué à être évaluée suivant sa valeur nominale ancienne, soit sur la base P.T. 97 et demie par livre sterling. Toutefois, la valeur réelle de cette réserve s'élève actuellement à L.E. 12.219.000, d'après le prix de l'or, tel qu'il est coté à Londres.

Le prix de l'or est à peu près demeuré sans changement depuis le début de l'année jusqu'au mois d'août. A cette date, on enregistra une hausse d'environ 7 pour cent et une autre dans le courant du mois de septembre. Le prix fut à cette époque fixé à Londres à un taux déterminé qui se maintint jusqu'à la fin de l'année. La hausse de l'or a été d'environ 13 pour cent par rapport au prix coté au début de l'année, ainsi que le montre le tableau ci-après :

Prix de l'or pur à Londres à la fin de chaque mois de l'année 1939 par once.

Mois :	Pence :	Shilling :
Janvier	6	148
Février	3	148
Mars	6 1/2	148
Avril	6	148
Mai	5 1/2	148
Juin	6	148
Juillet	6 1/2	148

Août	—	159
Septembre	—	168
Octobre	—	168
Novembre	—	168
Décembre	—	168

VI. — LE COTON

Le marché du coton a été durant toute l'année 1939, et avant que n'éclatât la guerre actuelle, sous la dépendance de deux facteurs d'ordre différents, l'un inhérent et l'autre étranger au coton. Ces deux facteurs sont les suivants :

(1) L'incertitude du marché au sujet de la ligne de conduite que le gouvernement américain comptait adopter pour régler les problèmes cotonniers auxquels il avait à faire face.

Quant au système d'avances sur le coton, auquel le gouvernement américain avait eu recours et qui avait particulièrement séduit les cultivateurs, il avait eu ce résultat d'accumuler d'énormes stocks de coton dans les magasins de l'Etat et d'encourager par suite la production et la consommation du coton d'autres provenances.

(2) La gravité de la situation politique internationale.

L'un et l'autre de ces deux facteurs ont contribué à semer l'inquiétude dans les milieux cotonniers et y ont déterminé cet état de stagnation dont ils n'ont cessé de faire preuve jusqu'à la déclaration de la guerre. Cet événement modifia le cours des choses. Les marchés du coton ne manquèrent pas de s'en ressentir, chacun dans sa propre sphère et sous l'effet des facteurs directs ou indirects qui y sont intervenus.

La première observation à faire est que le marché de New York a depuis le mois de janvier jusqu'à celui d'août 1939, témoigné d'une certaine fermeté par rapport au marché d'Alexandrie. Durant cette période la moyenne du coton américain atteignit 8,94 cents par livre, contre 2,41 cents pendant la période correspondante de l'année 1938, soit une plus-value de 53 points. La situation a été différente pour le coton égyptien, dont le prix moyen jusqu'au mois d'août 1939 et par rapport à la période correspondante de l'année dernière est tombé de 136 points pour le Sakel de 95 points pour le Guizeh 7 et de 48 points pour l'Achmouni. Il en est résulté que la moyenne de la prime du coton égyptien sur l'américain a baissé de 57 pour cent à 32 pour cent pour le Sakel, de 49 pour cent à 30 pour cent pour le Guizeh 7 et de 21 pour cent à 8 pour cent pour l'Achmouni.

Cette hausse du coton américain n'a nullement été provoquée par un accroissement de la demande.

Les exportations de ce produit ont, tout au contraire, accusé une diminution considérable qui s'est chiffrée à 2.275.000 balles pendant la saison 1938-1939 par rapport à la saison précédente.

La situation était d'autant plus sérieuse que le total des exportations de coton américain n'a pas dépassé 3.325.000 balles, soit le chiffre le plus bas qui ait été enregistré depuis la saison 1881-1882.

Quant à la cause réelle de la fermeté relative des prix du coton américain, elle réside dans ce fait que le prix du coton livré en garantie des avances consenties aux cultivateurs avait été arbitrairement fixé à un taux élevé : de là le caractère absolument artificiel de la position statistique et technique du coton américain.

La conséquence en a été que les stocks de coton donnés en gage se sont accumulés au point d'atteindre plus de 11.000.000 de balles et que les quantités de cotons libres, offertes tant sur le marché américain que sur les autres marchés, n'ont fait que décroître.

La hausse qui s'est produite à la Bourse de Liverpool et d'Alexandrie, dans les derniers jours du mois de février 1939 et jusqu'au 15 mars de la même année, est due tout d'abord à l'amélioration de la situation internationale à la suite de la reconnaissance du gouvernement nationaliste espagnol par la Grande-Bretagne et la France et ensuite aux déclarations attribuées à la « Commodity Credit Corporation » en Amérique, en vertu desquelles cette administration aurait décidé de ne pas se dessaisir des cotons qu'elle a reçus en gage de ses avances.

La confiance qui avait commencé à régner sur les divers marchés fut malheureusement éphémère. L'annexion de la Tchécoslovaquie au Reich et le désarroi qui s'ensuivit dans la situation politique internationale l'ébranlèrent profondément. Mais, comme un malheur n'arrive jamais seul, de nouvelles complications vinrent encore aggraver à cette époque le problème cotonnier.

Des propositions contradictoires affluèrent de tous côtés jusqu'au jour où parut le projet d'octroi de primes à l'exportation du coton. L'annonce de ce projet ne contribua guère à améliorer la situation. Le Président Roosevelt ayant déclaré qu'il y donnait son entière adhésion, le mouvement des liquidations s'accéléra sur tous les marchés. Les prix du coton égyptien enregistrèrent en ce moment une baisse telle qu'au 14 avril le prix de l'Achmouni était tombé

à 8,65 tallaris, soit le plus bas chiffre de toute l'année 1939.

A cette date le Gouvernement Egyptien, en vue de faire face à une situation aussi grave, publia le communiqué suivant :

« Au cas où le Gouvernement des Etats-Unis déciderait d'accorder des primes à l'exportation du coton, le Gouvernement Egyptien déclare qu'il prendra, le cas échéant, toutes les mesures qu'il jugera nécessaire pour sauvegarder les intérêts des producteurs. Aussi le Gouvernement estime-t-il que l'inquiétude, qu'éprouvent à l'heure actuelle tous ceux qui, à un titre quelconque, sont intéressés au coton égyptien, n'est nullement fondée.

Le marché ne cessa d'être dominé par les vicissitudes de la politique cotonnière américaine. Le retard, que le Gouvernement des Etats-Unis avait mis à donner son adhésion à cette politique, donna lieu à de multiples pronostics, et contribua à accentuer le désarroi du marché. Ce ne fut que le 22 juillet 1939 que l'octroi d'une prime aux exportateurs fut définitivement approuvé, à raison de 1 1/2 cent pour chaque livre de coton brut ou de tissus cotonniers exportés à partir du 27 juillet 1939 au 30 juin 1940. Le Ministre de l'Agriculture fut en même temps autorisé à majorer ou à réduire cette prime, suivant les circonstances.

Les prix du coton égyptien n'avaient pas cessé de baisser graduellement depuis le jour où fut annoncé le projet d'octroi de primes à l'exportation du coton. Aussi l'entrée en vigueur de ce projet n'eut-il aucune répercussion sensible sur le marché d'Alexandrie. Et cela d'autant plus que le Gouvernement Egyptien avait rendu le 13 août

1939 un décret supprimant la taxe du coton qui s'élevait à près de P.T. 10 par cantar. Cette mesure contribua plus que toute autre à relever le prix à la Bourse d'Alexandrie pendant le mois d'août, malgré la faiblesse dont la Bourse de New-York n'avait pas cessé de faire preuve, durant cette période, en raison des ventes multiples qu'avait provoquées le retard apporté à la publication du programme des avances aux cultivateurs sur la nouvelle récolte. La publication n'eut lieu que dans la première semaine du mois de novembre 1939.

## PERIODE DE GUERRE

L'ouverture des hostilités, au début du mois de septembre 1939, provoqua la panique sur les divers marchés mondiaux, un événement aussi tragique ayant démontré l'inanité des efforts pacifiques qui avaient été déployés à l'entrevue de Munich, une année auparavant, pour aboutir à un accord entre les grandes puissances européennes. Tout espoir de stabiliser la situation générale était ainsi définitivement perdu.

Ce n'est que grâce à l'éloignement de la Méditerranée de la zone des opérations que le marché égyptien a pu échapper à la débâcle. N'était la sécurité de nos communications les prix de nos produits ne seraient effondrés dans une mesure difficile à déterminer.

Le coton égyptien se distingue des autres cotons par la solidité de sa fibre. Aussi est-il à l'heure actuelle l'objet d'une demande de plus en plus croissante, en raison notamment de son emploi intensif dans les fabrications de guerre. Il s'ensuivit une hausse dans les prix, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par le tableau ci-après :

## MOYENNE MENSUELLE DES PRIX DES COTONS EGYPTIEN ET AMERICAIN

(L'américain sur la base de la livre sterling)

Mois	Américain		Sakellardis		Guizeh 7		Ashmouni	
	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938
Septembre .....	10,86	8,05	14,37	13,21	13,13	12,71	11,13	10,24
Octobre .....	10,86	8,48	13,44	14,18	12,32	14,05	10,74	11,09
Novembre .....	11,71	8,84	15,02	13,94	13,48	13,99	12,29	11,06
Décembre .....	12,95	8,63	19,85	12,90	17,55	12,90	16,53	10,47

Comme la moyenne des prix du coton dans le courant du mois qui a précédé immédiatement la guerre a été de 9,23 tallaris pour l'américain, de 12,70 pour le sakel, de 11,60 pour le Guizeh 7 et de 9,57 pour l'achmouni, il résulte du tableau ci-dessus que cette moyenne a haussé durant le mois de décembre et par rapport au mois d'août de 7,15 tallaris pour le sakel, de 5,95 pour le Guizeh 7, de 6,96 pour l'achmouni et de 3,72 pour l'américain.

Il semble à première vue que la hausse du coton égyptien a été quelque peu excessive, quand on la compare à celle du coton américain, mais si l'on définit le montant de l'allocation à l'exportation ainsi que la différence du change, nous constatons que la prime du coton égyptien sur l'américain, par rapport à celle de la période correspondante de l'année 1938, se maintient à un niveau assez bas, ainsi qu'en fait foi le tableau suivant :



PRIME DU COTON EGYPTIEN SUR L'AMERICAIN  
1939

	Prime après déduction de l'allocation à l'exportation et de la différence du change.			Prime après déduction de la différence du change.		
	Sakel	Guizeh 7	Ash mouni	Sakel	Guizeh 7	Ashmouni
	%	%	%	%	%	%
Août	66	51	25	63	55	22
Septembre	59	45	23	64	58	27
Octobre	49	36	19	67	66	31
Novembre	52	37	25	58	58	25
Moyenne	57	42	23	63	59	26

Il résulte de ce qui précède que la moyenne de la prime du sakel sur l'américain depuis le mois d'août jusqu'au mois de novembre 1939 a baissé de 6 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année 1938. De son côté, la prime du Guizeh 7 avait baissé de 17 pour cent et celle de l'achmouni de 3 pour cent. C'est là une preuve indubitable que la hausse survenue dans les prix du coton égyptien pendant les trois premiers mois de la guerre n'est nullement considérable. Dans l'ensemble, la prime est demeurée au-dessous du niveau qu'elle avait atteint tout le long de l'année 1938 et notamment en ce qui concerne le Guizeh 7 dont la prime sur l'américain a très sensiblement diminué.

La faiblesse relative dont ont fait preuve les prix du Guizeh 7 tient à sa position statistique. En effet, la quantité de cette variété de coton offerte pendant la saison actuelle s'est élevée à 2.921.000 cantars (2.721.000 de la récolte nouvelle plus 200.000 reportés de la saison précédente) contre 2.225.000 durant la saison 1938 (1.950.000 de la récolte nouvelle plus 300.000 reportés de la saison précédente).

Comme l'Allemagne et la Tchécoslovaquie étaient au premier rang des acheteurs de cette variété, on pouvait craindre, après l'arrêt des exportations à destination de ces deux pays, par suite de la guerre, que les possibilités d'écoulement du Guizeh 7 seraient bien moindres que pour les autres variétés de coton égyptien. Cette crainte n'a heureusement pas été

justifiée, le prix relativement peu élevé du Guizeh 7 ayant eu pour effet d'accroître la demande de ce produit, de telle sorte que les quantités exportées dès le début de la présente saison au 10 janvier 1940 ont atteint le chiffre de 983.596 cantars contre 649.566 durant la période correspondante de l'année dernière, soit avec un surplus de 341.020 cantars. La position statistique de cette variété en a été ainsi grandement améliorée.

La faiblesse de la livre sterling et les rumeurs persistantes, qui avaient couru à cette époque, au sujet d'une dévaluation de cette monnaie par rapport au dollar avaient également permis au coton égyptien de récupérer en majeure partie la perte qu'il avait subie durant l'année. Ces rumeurs semblaient d'ailleurs justifiées par ce fait que les Alliés devaient selon toute probabilité procéder à des achats massifs de dollars en raison des achats de matériel de guerre qu'ils devaient effectuer en Amérique aussitôt après la révision de la loi de neutralité. La situation du marché d'Alexandrie s'est en outre sensiblement améliorée en prévision du succès probable des négociations que le Gouvernement égyptien avait alors entamées avec le Gouvernement Britannique au sujet du coton.

Tous ces facteurs réunis ont contribué à relever les prix du coton égyptien au-dessus du taux que le Gouvernement avait assigné à ses achats en Bourse, à trois reprises différentes, soit aux dates successives des 25 octobre, 15 novembre,

et 7 décembre 1939. L'intervention du Gouvernement se limita à l'achat de 4 mille 500 cantars, qu'il avait effectué pour maintenir les prix au taux minimum qu'il avait fixé en premier lieu. Ce taux, d'ailleurs, n'avait été enregistré que pour le Guizeh 7 et une seule fois seulement, soit le 1er novembre 1939, en raison de la faiblesse des marchés extérieurs à cette époque.

Dans le courant du mois de décembre, le mouvement haussier s'accrut encore davantage, à la suite de la décision du Gouvernement Américain de réduire de moitié à partir du 5 décembre 1939 le montant de la prime à l'exportation du coton qui n'est plus aujourd'hui que 1/5 cent par livre. Il en résulta que le coton égyptien enregistra, entre le 30 novembre et la dernière semaine du mois de décembre, une hausse qui s'éleva à 6,75 tallaris pour le Sakel 6,14 pour le Guizeh 7 et 5,88 pour l'Achmouni.

On ne peut nier que les achats du commerce aient contribué à déterminer une hausse aussi considérable. Il n'en est pas moins vrai que la spéculation a également eu sa part dans l'accumulation de position haussières, et qu'elle a par suite provoqué dans les prix de tels soubresauts que la situation technique du marché en a été fortement affectée. L'inertie dont les marchés étrangers avaient fait preuve de temps à autre durant la deuxième quinzaine du mois de décembre menaçait d'autant plus d'entraîner la panique et de provoquer par suite des ventes massives sur notre propre marché que son état de faiblesse l'exposait à toutes les complications.

C'est pour ces diverses raisons que les prix subirent, pendant tout le mois de décembre, des fluctuations considérables, tout en demeurant à un niveau élevé. A partir de novembre à fin décembre 1939 ils haussèrent de 15,02 tallaris à 19,85 pour le Sakel, de 13,48 à 17,55 pour le Guizeh 7 et de 12,29 à 16,58 pour l'Achmouni. C'est la hausse la plus forte qui ait été enregistrée, depuis l'avènement de la guerre, durant l'année 1939.

POSITION STATISTIQUE DU COTON DANS LE MONDE  
(en milliers de balles)

La position statistique du coton s'établit comme suit :

Saison	Report de la dernière saison				Récolte				Total offert Total de la consommation			
	Autres		Total	Autres		Total	Autres		Total	Autres		Total
	American	variétés		American	variétés		American	variétés		American	variétés	
1939-1940	14.030	7.432	21.462	11.750	16.150	27.900	25.780	23.582	49.362	—	—	—
1938-1949	13.712	8.927	22.639	11.665	15.742	27.467	25.377	24.669	50.046	11.281	17.237	28.518
1937-1938	6.235	7.531	13.766	18.412	18.372	36.784	24.647	25.903	50.550	10.870	16.876	27.746

Le tableau ci-dessus montre que le total de la récolte mondiale de coton qui avait atteint le chiffre de 36 millions 784.000 balles en 1937/1938 n'était plus que de 27.900.000 balles en 1939-1940. La politique d'avances sur le coton, aux Etats-Unis, avait eu pour effet d'augmenter durant cette période le report du coton américain de 6.235.000 balles à 14.030.000 balles, de telle sorte qu'au 31 août 1939, le total du report, dans le monde entier, s'élevait à 21.462.000 contre 13.766.000 au début de la saison 1937-1938. C'est là la raison pour laquelle le total des cotons offerts, malgré la diminution de la récolte mondiale, est à peu près équivalent à celui de la saison 1937-1938.

#### POSITION STATISTIQUE DU COTON EGYPTIEN

Quant au coton égyptien, sa position statistique est des plus satisfaisantes, ainsi qu'en fait foi le tableau ci-après :

Saison	Report de la saison précédente (31 août)	Récolte	Total offert	Exporté du 1er	
				septembre au 10 janvier	Restant au 10 janvier
1937-1938	351.455	10.816.169	11.167.624	3.976.332	7.191.292
1938-1939	1.525.826	8.165.267	9.691.093	2.941.420	6.749.673
1939-1940	743.476	8.582.000	9.325.476	3.651.381	5.674.095

On peut se rendre compte par le tableau ci-dessus que les quantités de cotons égyptiens offertes à la vente, durant la saison 1939-1940, n'ont guère dépassé le chiffre de 9 millions 325.476 cantars. Si l'on considère que les quantités effectivement exportées depuis le début de cette saison jusqu'au 10 janvier 1940 se sont élevées à 3.651.381 cantars, le restant disponible jusqu'à la fin de la saison ne sera que de 5.674.095 cantars, contre 6.749.673 au 10 janvier 1939 et 7.191.292 à la même date de l'année 1938.

Il est à prévoir que la consommation locale absorbera, durant la saison actuelle, une quantité peut-être supérieure à 750.000 cantars, de telle sorte qu'il ne restera

Il résulte également du même tableau que la consommation mondiale du coton s'est élevée durant la saison 1938/1939 à 28.518.000 balles, soit avec un surplus de 12 pour cent par rapport à la moyenne de la consommation des dix dernières années, qui n'avait jamais dépassé 25.500.000 balles.

La position statistique mondiale du coton n'en demeure pas moins relativement faible, en dépit de l'augmentation constante de la consommation, si l'on considère que le total des cotons offerts à la vente durant la saison actuelle s'élève à près de 50.000.000 balles, soit un surplus de 25 pour cent par rapport à la moyenne des quantités offertes dans le courant des dix dernières années.

pour les besoins de l'exportation qu'une quantité de 5.542.312 cantars tout au plus, soit inférieure de 618.217 cantars à celle exportée du 10 janvier au 31 août 1939. Il est à noter que la saison actuelle se distingue de la saison précédente par la demande considérable dont le coton égyptien fera probablement l'objet, en raison de la guerre qui sévit aujourd'hui.

La faiblesse relative des prix du coton égyptien, durant les mois de janvier à août 1939, ainsi que sa prime modérée sur l'américain, pendant les mois de septembre à décembre de la même année, ont eu pour effet d'en accroître l'exportation, et notamment depuis le début de la guerre, comme le montre le tableau suivant :

#### EXPORTATION DU COTON EGYPTIEN, EN CANTARS, DEPUIS LE DEBUT DE LA SAISON

(1er septembre au 10 janvier)

Europe :	1940	1939	Plus ou moins
Grande-Bretagne .....	1.331.812	871.723	+460.889
Continent Européen .....	1.201.902	1.494.727	-292.825
Extrême-Orient .....	864.980	472.386	+392.594
Amérique :			
Etats-Unis .....	145.400	55.430	+ 89.970
Canada .....	61.364	12.955	+ 48.409
Autres pays .....	45.940	34.286	+ 11.654
<b>TOTAL .....</b>	<b>3.651.398</b>	<b>2.941.507</b>	<b>+709.891</b>

Bien que la guerre ait fermé à nos exportations de coton certains débouchés importants du continent européen et qu'elle ait contribué ainsi à les réduire de 209.895 cantars par rapport à la saison précédente, il n'en est pas moins certain que cette perte a

été largement compensée par le surcroît de nos exportations à destination d'autres pays. L'ensemble de nos exportations, durant cette saison grâce à la sécurité de nos communications, a dépassé de 709.891 cantars celles de la saison dernière.

#### ARRETES MINISTERIELS

**Arrêté ministériel No. 20 de 1940 modifiant l'article 3 de l'Arrêté ministériel No. 217 de 1937 portant contrôle sur l'exportation des produits agricoles.**

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Vu le Décret du 5 Décembre 1932 instituant un contrôle sur l'exportation des produits agricoles et les Décrets des 4 juin 1933 et 11 octobre 1937 le modifiant.

Vu l'article 3 de l'Arrêté ministériel No. 217 de 1937, portant contrôle sur l'exportation des produits agricoles.

#### ARRETE :

Art. 1. — L'article 3 de l'Arrêté ministériel No. 217 de 1937 susvisé, est modifié comme suit :

Chaque consignation sera examinée au bureau de contrôle.

Le bureau pourra procéder à l'examen de la consignation sur l'emplacement où elle se trouve déposée en vue de l'exportation, auquel cas l'exportateur payera au préalable les frais de déplacement.

Le chef du bureau indiquera sur la demande de permis le lieu où l'examen sera effectué, et l'exportateur ou son mandataire y apposera sa signature attestant qu'il en a eu connaissance.

Art. 2. — Le présent arrêté entrera en vigueur à partir de la date de sa publication au « Journal Officiel », soit le 15 février 1940.

\*\*\*

**Arrêté du Ministère de l'Agriculture, portant changement du nom des variétés de coton Guizeh 12 et Guizeh 26, à partir du 19 Février 1940.**

Vu les tableaux annexés au Décret-Loi No. 51 de 1934 relatif à l'interdiction du mélange des variétés de coton et à la Loi No. 59 de 1938 sur le contrôle des variétés de coton ;

Vu que la dénomination « Guizeh » donnée à plusieurs variétés de coton induit souvent en erreur producteurs et consommateurs, et qu'il serait plus approprié de donner à chacune un nom distinctif spécial ;

#### ARRETE :

Art. 1. — Le coton connu sous le nom de « Guizeh 12 » sera dénommé « Wafir », celui connu sous le nom de « Guizeh 26 » sera dénommé « Malaki ».

Art. 2. — Jusqu'à la fin de l'année cotonnière courante (31 Août 1940), les balles de ces deux variétés seront marquées du nouveau nom suivi de l'indication (Ex. Guizeh...).

\*\*\*

**Par arrêté du ministère des Finances No. 23 de 1940, l'article 2 de l'arrêté ministériel No. 50 de 1937 réglementant le mélange du tabac, est modifié comme suit :**

« Est interdite la vente du tabac mélangé dans les proportions prévues à l'article précédent si ce n'est dans des boîtes hermétiquement fermées et indiquant le nom du fabricant ainsi que les proportions du mélange et à la condition que le poids des boîtes soit de cinq, dix, quinze, vingt, vingt-cinq, cinquante, soixante-quinze, cent ou cent soixante grammes ».

Cet arrêté est entré en vigueur le 19 Février 1940.

## Le Problème Cotonnier

# Où en est notre marché du Coton ?

## L'Opinion de Mohamed Farghaly bey

La période d'accalmie relative que traverse notre marché cotonnier constitue une occasion favorable pour jeter un coup d'oeil rétrospectif et dégager les caractéristiques principales de cette saison. Pour obtenir une opinion autorisée notre confrère "e Journal du Commerce et de la Marine" s'est adressé à S.E. Mohamed Farghaly Bey dont les événements de ces derniers mois ont montré la justesse des prévisions qu'il lui avait exprimées, tout au début de la saison, à un moment où l'avenir se présentait sous les couleurs les plus incertaines. Nous avons été heureux de constater que Son Excellence reste tout aussi optimiste qu'au début de la saison, non point cette fois en établissant des pronostics mais en s'appuyant sur des chiffres certains.

Nous reproduisons ci-après les déclarations qu'il a fait à notre confrère :

"Les polémiques suscitées par certaines mesures officielles et les difficultés passagères que rencontrent nos exportations, nous dit-il, risquent de nous faire perdre de vue la situation réelle de notre marché. Or cette situation est excellente.

Sans vouloir entrer dans les détails, qu'il me suffise de relever la signification encourageante de nos statistiques d'exportations jusqu'à ce jour. Or, elles ont atteint au 14 courant le montant de 4.506.375 cantars contre 3.964.088 pendant la même période de l'année dernière. L'augmentation enregistrée n'est donc guère inférieure à 15 pour cent. Elle est donc très importante.

Si nous estimons par ailleurs que le volume du coton déjà vendu mais non encore expédié se monte à près de deux millions de crs., nous, nous trouvons en face d'un reliquat relativement minime et qui ne se monte guère à plus de 1.500.000 cantars. Or nous disposons, pour écouler cette quantité, de plus de six mois de la saison.

Cette position statistique de notre marché est de nature non seulement à interdire toute appréhension mais à justifier même un optimisme fondé touchant l'avenir.

Je sais que le contrôle des exportations vers les pays neutres d'Europe a soulevé certains mécontente-

ments qui ont pris en partie prétexte de l'augmentation des exportations de coton américain vers ces mêmes pays par rapport à l'année dernière. Mais je dois dire que les plaintes exprimées à ce sujet sont tout aussi exagérées qu'injustifiées. Exagérées, parce qu'en admettant même que nous souffrions de ce contrôle, je trouve peu indiqué de regimber contre des mesures inspirées par l'intérêt commun. Mais ces plaintes sont également injustifiées. En effet, on a pu constater que les achats effectués cette année sur notre marché par la France et l'Angleterre ont augmenté dans une telle mesure que leur excédent par rapport à l'année dernière dépasse largement non seulement les pertes éventuelles que nous pourrions subir dans les pays neutres mais aussi celles qui ont découlé pour nous de la fermeture des marchés sous contrôle allemand.

Le total de nos ventes aux pays d'Europe (Continent et Grande-Bretagne) dépasse de 106.000 cantars celui de la période correspondante de l'année dernière. Nous serions peu fondés, vu les circonstances mondiales actuelles, à nous plaindre d'une pareille situation.

Un autre facteur a joué cette année sur notre marché un rôle prédominant. Il s'agit de l'intervention du Gouvernement. Bien qu'en principe je sois d'avis que le marché doive évoluer, en temps normal, librement, je dois reconnaître que le Gouvernement a eu, cette année, la main particulièrement heureuse dans ses interventions sur le marché. Sa politique consistant à garantir des prix minima a rendu un très grand service aux agriculteurs, en hâtant la hausse des prix et en permettant à ces derniers d'en profiter avant que la récolte ne soit passée entre les mains de l'industrie.

L'intervention du gouvernement peut être également appelée à se manifester sur le marché du disponible par l'achat de certaines variétés moyennes et inférieures du Guiza 7. L'opportunité de cette mesure est jusqu'à ce jour discutée. Je ne doute pas que le gouvernement ne fasse preuve dans cette question de la même justesse de vues qui a inspiré l'ensemble de sa politique cotonnière au cours de cette saison.

Quoi qu'il en soit, je crois que les qualités en question sont maintenant si bon marché par rapport à l'Achmouni qu'il y a tout lieu de croire que la filature finira par s'y intéresser dans une plus large mesure, ce qui atténuera le poids qu'elles exercent actuellement sur le marché".

Mohamed bey Farghaly a jugé opportun de compléter les déclarations faites à notre confrère par la mise au point que nous reproduisons ci-dessous.

J'ai relevé que vous avez publié avec votre amabilité habituelle les déclarations que vous m'aviez demandées il y a quelques jours sur la situation de notre marché cotonnier.

Je crains cependant que la forme que vous avez donnée à mes déclarations relatives au contrôle des exportations vers les pays neutres ne prêter à malentendu.

Si j'ai considéré comme injustifiées les critiques adressées au régime du contrôle, c'est en me basant sur le fait que ce dernier n'a point empêché nos exportations de prendre une extension largement satisfaisante par rapport à l'année dernière, en ne prenant même en considération que le Continent Européen, l'Angleterre comprise.

Mes observations sur la question des restrictions à l'exportation étaient une constatation comparative des chiffres, et en tant qu'exportateur, je suis très heureux de relever que les Autorités ont rencontré auprès de notre commerce une collaboration entière et loyale, malgré les inconvénients que le régime de contrôle comporte pour tous.

En vue des circonstances mondiales actuelles, nous nous sommes tous fait un devoir de collaborer étroitement pour la cause actuelle et je suis certain que l'attitude que nous tous avons prise a dû être unanimement appréciée; dans l'intérêt général, nous souhaitons tout naturellement une accélération de nos exportations laquelle à mon avis ne tardera pas à se matérialiser grâce aux louables efforts déployés par notre Association dans cette direction auprès des Autorités.

## UN PROBLEME D'IMPORTANCE NATIONALE

## LA FABRICATION DES ENGRAIS EN EGYPTE

En dehors des grands propriétaires fonciers et des spécialistes de l'agriculture, combien sont, en Egypte, les personnes qui ont une connaissance même superficielle d'un des négoce les plus florissants de notre époque, l'exportation, l'importation et le transport des matières fertilisantes ou amendantes, autrement dit les engrais chimiques ?

On ignore généralement que chaque année la Vallée du Nil importe à elle seule pour L.E. 3 millions de ces matières, qui lui viennent de très loin. Et parce que les maisons qui en monopolisent le trafic sont peu connues en dehors des milieux spécialisés, il est rare qu'on en parle. On ne sait pas non plus que pour les pays exportateurs, le marché d'engrais chimiques de l'Egypte est un des plus intéressants du monde. Il vient, sauf erreur, après celui des plus grands pays d'Europe et d'Amérique.

## HISTORIQUE

Il y a à peine une quarantaine d'années que l'agriculture égyptienne a introduit l'usage des engrais chimiques. C'est la Société khédiviale d'agriculture, aujourd'hui Société royale, qui prit l'initiative des premiers essais. Ceux-ci furent concluants. Dès lors, l'importation des matières fertilisantes devait connaître un essor rapide. Voici quelques chiffres des importations :

1910.....	36.000 tonnes
1920.....	120.000 »
1930.....	300.000 »
1937.....	641.00 »
1938.....	514.000 »
1939.....	472.000 »

Populariser l'usage de l'engrais parmi la population rurale ne fut pas une mince affaire et l'on raconte que les premiers représentants des maisons de vente furent souvent accueillis par les fellahs à coups de pierres. En tout cas le travail de propagande dut être bien mené, — les résultats pratiques aidant, — car l'on calcule que la capacité maximum d'absorption du pays en engrais chimiques, qui est de 800.000 tonnes par an, pourrait être prochainement atteinte grâce à l'accroissement de la population et de la superficie des cultures.

La valeur des engrais importés s'est élevée en 1938 à L.E. 2.935.462 et en 1939 à L.E. 2.864.945. C'est, on le voit, après le fer, l'article le plus important de toutes les importations égyptiennes.

Il y a plusieurs sortes d'engrais, mais en Egypte les matières azotées conviennent le mieux. Elles sont par

conséquent, les plus appréciées. Jusqu'à la guerre, l'Allemagne importait presque la moitié de la quantité nécessaire à l'agriculture, le reste venant surtout du Chili. Depuis la rupture des relations avec le Reich, le Chili s'est efforcé, malgré les difficultés de transport nées de la guerre, d'assurer le déficit. A cette occasion, le chargé d'Affaires du Chili au Caire a fait le plus louable effort pour activer l'approvisionnement du pays.

## LE ROLE DES ENGRAIS

Le Gouvernement, on le comprend, attache un intérêt considérable à l'approvisionnement normal du pays en fertilisants. C'est ainsi que dans sa note au Conseil des ministres sur le budget de l'exercice 1940-1941, le ministre des Finances écrit : « Le gouvernement se préoccupe sérieusement d'approvisionner le pays de quantités suffisantes d'engrais importés, de façon à ne pas entraver la production agricole ».

La production agricole égyptienne dépend en effet éminemment de l'apport substantiel de l'engrais. Les engrais locaux tirés de matières organiques, sont produits en quantités trop insuffisantes. Un expert de la question, à qui nous sommes redevables pour une large part des précisions que nous fournissons ici, évalue à L.E. 14 ou 15 millions la valeur du surplus de production résultant de l'usage des fertilisants. En admettant même que ces données dépassent tant soit peu la réalité, on doit bien convenir que, comme l'écrit le ministre des Finances, il importe d'avoir assez d'engrais pour que la production agricole ne soit pas entravée.

Nous ne saurions aborder dans cet article l'aspect strictement scientifique, chimique, de la question. Il s'agit là d'ailleurs, d'un domaine réservé à la compétence exclusive des savants. Nous ne voulons que faire ressortir, à l'intention de nos lecteurs, l'intérêt national de cette vaste affaire des engrais.

## CONSIDERATIONS ECONOMIQUES

Au cours d'une séance de la Chambre S.E. Ismaïl Sedky pacha, plaidant pour la réalisation du projet d'électrification d'Assouan, avait cru devoir dénoncer le « Cartel international des engrais » qui imposait à l'Egypte des prix excessifs. Il y aurait là des précisions intéressantes à fournir que nous n'avons malheureusement pas pu obtenir.

Nous savons, cependant, que les prix de vente en Egypte sont fixés d'un commun accord entre le gouvernement et les importateurs. Jusqu'à

la guerre, la tonne revenait à L.E. 7 environ.

Alexandrie est le port destiné à l'importation des engrais. Des quais et des entrepôts spéciaux leur sont réservés. On compte à l'intérieur de l'Egypte pas moins de 2.000 dépôts subsidiaires appartenant aux producteurs et aux institutions distributrices qui sont le Crédit Agricole d'Egypte et la Société Royale d'Agriculture. Une législation appropriée régleme le commerce de la matière importée et, pour faciliter la consommation, tout un système de crédit a été créé en faveur des agriculteurs.

On voit donc qu'avec la distribution de l'eau, l'approvisionnement du fellah en engrais est une des nécessités fondamentales de l'agriculture égyptienne.

## PERSPECTIVES

Parce qu'elle doit payer chaque année L.E. 3.000.000 aux importateurs étrangers, l'Egypte s'efforce depuis plusieurs années à trouver le moyen de se fournir sur place en engrais chimiques.

On comprend mieux, à la lumière des indications ci-dessus, son souci de plus en plus impérieux de créer à Assouan une industrie locale qui lui permettrait de fabriquer la moitié, sinon la totalité, des matières fertilisantes qui lui sont indispensables. Non seulement le pays n'aurait pas à graver si lourdement son budget agricole, mais il pourrait obtenir une matière meilleur marché. — L.E. 4 la tonne au lieu de 7 et 10 en temps de guerre, — tout en dotant la Haute-Egypte d'une industrie employant une importante main-d'oeuvre. D'autre part, la production locale permettrait d'obtenir de l'étranger des prix de vente certainement plus avantageux que ceux qui sont pratiqués à l'heure actuelle.

Lorsqu'on étudie objectivement le problème, on est bien obligé de convenir que l'installation d'une usine d'engrais chimiques à Assouan serait à tous égards un bienfait énorme pour le paysan et l'agriculture en général.

Il est juste de dire que chaque année le Trésor égyptien encaisse L.E. 200.000 de droits d'importation sur les engrais étrangers et que le transport de ceux-ci, ainsi que le commerce, emploient largement la main-d'oeuvre égyptienne. Mais ces avantages sont de toute évidence moins importants que ceux que procurent une forte production locale de fertilisants.

Nous aurons l'occasion de revenir sur quelques-uns des autres aspects de ce problème véritablement national.

J.L.

## La dévaluation des Monnaies

# LE CAS DU FLORIN

Seul de toutes les monnaies du monde, le Florin avait théoriquement conservé son ancienne définition-or. Depuis 1936, il avait été déprécié, mais non pas dévalué. L'encaisse métallique de la Banque néerlandaise était toujours comptabilisée sur la base du Florin traditionnel de 608 milligrammes 8 d'or fin.

Cette survivance, à son tour, va disparaître. Le gouvernement des Pays-Bas vient de déposer un projet de loi en vertu duquel la Banque néerlandaise réévaluera son or à raison de 2.009 Florins par kilo de métal fin, au lieu de 1.647,50. Ce qui ramènera la parité du Florin de 608,8 à 497,4 milligrammes. La décision d'Amsterdam implique une hausse de l'or de 22 0/0, et une dévaluation du Florin de 18 0/0.

Les causes de cette opération monétaire ne sont que trop claires: la Hollande, qui a si vaillamment résisté à la crise et à la contagion des manipulations de changes, subit aujourd'hui la pression de la menace germanique. Elle a cessé d'être l'un des refuges favoris des capitaux. L'or la fuit, après l'avoir recherchée. Le Florin qui depuis l'«alignement» du Franc est une monnaie flottante, et que le Fonds de contrôle néerlandais a dû longtemps empêcher de monter, tend maintenant à fléchir. Pour le défendre, pour en maintenir la dépréciation aux environs de 22 0/0 le Fonds néerlandais doit dépenser de l'or. Pour se ravitailler, il doit prélever du métal sur les réserves de l'institut d'émission. C'est ainsi que l'encaisse-or de la Banque, après avoir progressé de 570 à 1.481 millions de Florins entre octobre 1936 et avril 1938, a décliné à 1.461 millions à la fin de 1938, et à 1.014 millions à la fin de 1939.

La réévaluation de cette encaisse va en porter l'expression comptable de 1.014 à 1.236 millions de Florins. Le bénéfice dégagé atteindra 222 millions. Il sera utilisé à trois fins: au profit de la Banque elle-même (30 millions étant affectés à une réserve extraordinaire, et le fonds de réserve ordinaire étant porté au niveau du capital social); au profit du Trésor (116,5 millions étant versés à son crédit, et 7,6 millions servant à apurer les pertes de la Banque sur son compte en Livres sterling); au profit enfin du Fonds

de contrôle, qui recevra tout le surplus disponible.

Directement ou indirectement, l'Etat hollandais trouvera donc dans l'opération le moyen de résoudre certaines de ses préoccupations budgétaires, que les dépenses de mobilisation avaient singulièrement aggravées.

Conclura-t-on que l'opération intéresse surtout les finances publiques et importe médiocrement au Florin? Il est exact que le cours de la devise néerlandaise (53 cents 14 à New-York) n'en devra pas être modifié: le Florin reste, aujourd'hui comme hier, une monnaie flottante et dirigée. La décision d'Amsterdam a cependant une double signification monétaire:

1. — Du point de vue hollandais, il est désormais acquis que le Florin ne sera jamais plus rétabli à son ancienne parité métallique.

Au mieux, il n'équivaudra qu'à 497,4 milligrammes de fin;

2. — Du point de vue international, la nouvelle politique néerlandaise, qui laisse au Florin de larges possibilités de fluctuations, atteste qu'Amsterdam ne croit pas prochaine la stabilisation définitive et générale des changes. C'est la sagesse même.

### THE ANGLO-EGYPTIAN OILFIELDS LTD.

La production des puits de l'Hurghada et de Ras Gharib pour la semaine au 16 février 1940, s'est élevée à 16.474 mètres cubes de pétrole brut, contre 11.974 m.c. en 1930 à la même époque.

Depuis le 1er janvier 110.381 m. c. contre 78.679 m. c., soit en plus 31.702 m. c.



## "AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

**Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie**

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha

14, Rue Soliman Pacha. R.C. No. 35

**Branches Pratiquées**

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

**TARIFS AVANTAGEUX**

**COMBINAISONS INTERESSANTES**

**MAXIMUM DE GARANTIES**

**RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE**

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT

## A LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

LA VISITE DE S.E HUSSEIN SIRRY  
PACHA, MINISTRE DES FINANCES

*Vendredi 16 février, à 11 h. a.m., S.E. Hussein Sirry pacha, ministre des Finances, rendit une visite officielle à la Bourse des Valeurs d'Alexandrie, où il fut reçu par le président M. Isaac Errera, entouré de tous les membres de la Commission de la Bourse des Valeurs. Le ministre après avoir visité les diverses sections de la Bourse et s'être intéressé aux statistiques dressées par le secretariat, se rendit à la Corbeille où il fut longuement ovationné.*

*M. Isaac Errera prononça à cette occasion l'allocution suivante :*

Excellence,

C'est un très grand honneur pour moi de pouvoir aujourd'hui vous accueillir à la Corbeille de la Bourse des Valeurs d'Alexandrie et de vous souhaiter tant au nom de mes collègues qu'au mien une cordiale bienvenue.

Cette visite, dont vous voulez bien nous honorer et pour laquelle nous vous exprimons toute notre reconnaissance, est un témoignage concret de l'intérêt que le gouvernement de notre bien-aimé Souverain et vous-même, Excellence, portez à notre marché.

Je suis heureux de pouvoir vous remercier de cet intérêt dont nous avons eu des manifestations en toutes circonstances et dont vous avez bien voulu, Excellence, nous donner des preuves surtout dans les moments difficiles qui ont précédé et immédiatement suivi la déclaration de guerre.

Les conseils éclairés que vous nous avez prodigués dans les contacts quotidiens que nous avons eus avec Votre Excellence durant les jours noirs d'août et de septembre, nous ont été d'un secours énorme dans l'accomplissement de la tâche de notre commission; nous avons pu enrayer ainsi la panique qui se dessinait dans le public et garder notre marché des Valeurs aussi sain que par le passé.

Les mesures d'exception, dictées par les circonstances, qui ont été prises par le gouvernement et celles suggérées par notre commission, que vous avez bien voulu approuver, se sont révélées particulièrement bienfaisantes et efficaces, puisque notre marché — je suis très

heureux de le souligner en cette circonstance — s'est non seulement remis du premier malaise mais encore a repris avec une nouvelle vigueur.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance et celle de mes collègues de la commission à M. le commissaire du gouvernement qui, en se faisant le porte-parole de Votre Excellence nous a toujours aidés par ses interventions et ses suggestions heureuses.

Fort du bienveillant appui que — nous n'en doutons pas — vous continuerez, Excellence, à nous donner, nous avons foi que notre Bourse continuera à progresser et à voir son importance grandir pour le bien-être et la prospérité du pays, sous l'égide de son Roi bien-aimé, S.M. Farouk 1er.

*S.E. le ministre des Finances répondit en ces termes :*

Monsieur le Président,

Votre accueil si cordial et si chaleureux ainsi que l'allusion élogieuse que vous venez de faire à notre collaboration durant les journées mémorables qui ont précédé et suivi le déclenchement de la guerre me touchent profondément et je vous en remercie de tout coeur.

Nous pouvons les uns et les autres regarder les résultats obtenus avec la satisfaction du devoir accompli. De part et d'autre nos efforts ont tendu à sauvegarder les intérêts financiers du pays; le vigoureux redressement de notre marché des valeurs en est l'éclatante manifestation et le but que nous poursuivions a été atteint grâce aux mesures arrêtées en commun accord et à l'exécution desquelles les commissions des deux Bourses apportent tous leurs soins.

Ainsi que vous le savez, ces mesures avaient un caractère d'urgence et je crois le moment venu pour reprendre nos échanges de vues.

C'est pourquoi les deux commissions seront convoquées, bientôt, à une réunion plénière au cours de laquelle seront débattues les questions relatives à la bonne marche des affaires dans le marché des Valeurs.

J'ai la ferme conviction que cette réunion sera très fructueuse à tous les points de vue et je crois inutile de vous assurer que vous trouverez toujours aide et assistance auprès du gouvernement de Sa Majesté notre Souverain bien-aimé Farouk 1er.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

**Capital: 400 millions de francs  
ENTIÈREMENT VERSÉS**

**Réserves: 441 millions de francs**

ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID  
ISMAILIA (Bureau hebdomadaire)

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE**

**LOCATION DE COFFRES-FORTS  
À DES CONDITIONS AVANTAGEUSES**

# REVUE DE LA PRESSE ARABE

## Les Relations Commerciales Egypto-Roumaines

Parlant du dernier accord commercial conclu entre l'Egypte et la Roumanie, le «Misri» croit savoir que l'Allemagne essaye par tous les moyens de retarder son approbation définitive par la Roumanie. Il écrit dans un article de fond :

Il y a deux mois environ arrivait en Egypte une mission commerciale roumaine pour conclure avec les autorités compétentes égyptiennes un accord commercial permanent entre les deux pays.

Les deux parties en présence ont fait tout leur possible pour écarter tous les obstacles qui entravaient à ce jour les relations commerciales entre l'Egypte et la Roumanie. Et après quelques jours de négociations, un projet d'accord fut établi.

On était d'accord qu'à peine arrivée à Bucarest, la mission commerciale soumettrait ce projet au gouvernement roumain pour l'approuver. Les échanges de signatures auront lieu au Caire entre le Ministre Plénipotentiaire Roumain et notre Ministère des Affaires Etrangères.

Jusqu'aujourd'hui, aucune nouvelle n'est parvenue au Ministère des Affaires Etrangères au sujet de cet accord. Nous nous sommes occupés de nous renseigner sur ce retard et nous sommes parvenus à savoir les causes qui ont retardé jusqu'à maintenant, l'approbation de ce projet d'accord. L'Allemagne, pour des raisons militaires et politiques essaye par tous les moyens de maintenir sa pression sur la Roumanie et de retarder l'approbation de ce projet d'accord pour accaparer à elle seule tout le pétrole roumain, et ne laisser aucun pays s'y approvisionner. D'autre part, l'Attaché Commercial Roumain n'est parti en Roumanie que pour savoir ce qui s'est passé au sujet de ce projet d'accord et pour étudier avec les usines de papier la question d'approvisionner l'Egypte en ce produit. Nous voyons par là comment l'Allemagne est en train d'entraver la conclusion d'un accord qui est dans l'intérêt des deux pays.

Dans un autre article, le même journal écrit :

Le projet d'accord commercial entre l'Egypte et la Roumanie vient d'être approuvé par le Gouvernement roumain. L'Egypte en

a été avisé. Mais ce projet malgré son approbation en principe par l'Egypte est encore sous étude chez S.E. Abdel Hamid Badawi Pacha. Que l'étude de ce projet soit terminée vers la mi-mars ou après, il nous suffit de constater que l'Allemagne est devenue un grand obstacle au développement des relations commerciales, particulièrement, de la Roumanie.

## La Hausse de l'Or

Il est du devoir du Gouvernement de mettre fin à cette hausse injustifiée du prix de l'or, écrit le journal « Al Bassir » :

La hausse de la livre or continue. Le prix du sterling est aujourd'hui de 239 piastres.

Il y a donc tout lieu d'attirer l'attention du gouvernement sur la spéculation visant le sterling-or et qui est nuisible à la monnaie égyptienne parce qu'elle en réduit la valeur réelle. Et c'est pourquoi la banknote d'une livre égyptienne ne vaut pas plus de 38 ou 39 piastres de sa valeur or.

Cet état de choses est dû aux raisons que nous avons déjà exposées et auxquelles il faut ajouter les opérations spéculatives qui se déroulent sous les yeux du gouvernement sans que celui-ci fasse quoi que ce soit pour les arrêter.

Mais va-t-il persister dans cette attitude ?

Et voici, le «Misri», qui de son côté, demande au Gouvernement de suivre l'exemple de l'Angleterre dans les mesures à prendre au sujet de la hausse de l'or pour arrêter la spéculation de poursuivre son jeu.

Le ministère de la Trésorerie en Angleterre a immédiatement saisi les dangers et pris des mesures pour en enrayer l'action. Au nombre de ces mesures, il y a eu les accords financiers conclus avec la France et qui ont garanti la stabilité du rapport entre le prix de la livre et celui du franc. Ces accords ont également assuré le contrôle du marché des devises étrangères et stabilisé les cours de l'or, de l'argent et de la livre anglaise.

Ce qui a aidé la Trésorerie c'est que l'accord financier précédemment conclu entre l'Angleterre, la France et les Etats-Unis d'Amérique est demeuré en vigueur. C'est pourquoi le pouvoir d'achat de la livre et du franc en Amérique n'a subi qu'une très petite baisse et le prix de l'or est demeuré au même taux que celui qui est fixé sur le marché de Londres.

En Egypte, où la livre égyptienne est liée au sterling, le gouvernement égyptien aurait dû prendre quelques unes des mesures prises par le gouvernement britannique afin de surveiller les cours de la livre et de l'or. Mais il n'a rien fait et les spéculateurs ont trouvé le champ libre à la spéculation.

## L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

Capital : Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social : LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

R.G. No. 9823

**Amélioration terres agricoles -  
Exploitation**

**GÉRANCES URBAINES ET RURALES -  
LOTISSEMENTS - AVANCES**

CONDITIONS SUR DEMANDE

# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

## DU 16 AU 23 FEVRIER 1940

DESIGNATION DES VALEURS	16 Fév. 1940	23 Fév. 1940	DESIGNATION DES VALEURS	16 Fév. 1940	23 Fév. 1940
<b>FONDS D'ETAT</b>			<b>SOCIETES FONCIERES</b>		
Unifiée 4 o/o ..... Lst.	78 1/4	78 1/4	Dom. Ch. Fadl, Act. ... L.E.	4 7/32	4 15/64
Privilégiée ..... Lst.	88	68 1/4	Gharb. Land Cy., Act. Frs.	1 25/64	1 7/16
Bons du Trésor 4 1/2% ... L.E.	100 1/2	98 1/4	Gharb. Land Cy. Fd. L.E.	0 3/16	0 3/16
Lots Turcs ..... Frs.	2 v.	2 v.	Anglo-Eg. Land Allot. L.E.	3 1/64	3 1/64
Trib. d'Eg. 3 1/2% ..... Lst.	90	90	Sté. Fonc. d'Egypte ... Lst.	7 a	7 a
Tribut d'Eg. 4% ..... Lst.	95 3/4	96 1/2	Wadi-Kom-Ombo, Act. Lst.	6 17/64	6 43/64
			Wadi-Kom-Ombo, Fd. Lst.	35	36 1/2
			Anglo-Belgian Cy. .... Lst.	0 13/16	0 13/16
<b>BANQUES</b>			<b>SOCIETES IMMOBILIERES</b>		
Crédit Agr. d'Egypte, Act. Ord. .... P.T.	400	400	Union Foncière ..... Lst.	2 23/32	2 27/32
National Bank ..... Lst.	25 3/4	25 3/4	Eg. Enter. et Dev. ... L.E.	5 3/8	5 3/8
Créd. Fon. Egypt. Act. Frs.	534	542	Eg. Enter. et Dev. Fd. L.E.	0 1/2	0 1/2
Crédit Fon. Fd. 1/10 ... Frs.	1042	1042	Cairo-Héliopolis ..... Frs.	267	265
Cré. Fon. Ob. lots 1903 Frs.	314	316	Cairo-Héliopolis, Fd. ... L.E.	8 31/32	8 15/16
Cré. Fon. Ob. lots 1911 Frs.	269	269	Cairo-Héliopolis, Ob. ... Frs.	501	495 1/4
Cré. Fon. Obl. 3 1/2% ... Frs.	503	503	Egypt. Delta Land ... Lst.	0 31/32	0 31/32
Cré. Fon. Ob. 3% ..... Frs.	398	399 1/2	New-Egyptian Cy. .... Sh.	15/7 1/2	16/—
Crédit Foncier obl. 3 1/2% Em. 1937 ..... L.E.	79,75	79,75	Sté. Im. Gare Caire ... L.E.	3 a	3 a
Banque d'Athènes ..... Frs.	8	7 1/2	Koubbeh Gardens ... L.E.	0 57/64	0 57/64
Sté. An. Belgo - Egyptienne, Part Soc. .... Frs.	18	18	Cairo Suburban Land L.E.	3 a	3 a
Land Bank, Act. Ord. Lst.	3 9/16	3 15/16			
Land Bank, Fond. .... Lst.	34	34			
Land Bank, Ob. 3 1/2% ... Frs.	371 1/4	371 1/4			
Land Bank, Ob. 4% ... Frs.	61 3/4	61 3/4			
Land Bank, Ob. 4 1/2% 1930 ..... P.T.	667 1/2	667 1/2			
Land Bank 5% 1926 ... Lst.	85 1/4	85 1/4			
Land Bank 5% 1927 ... L.E.	85 1/4	85 3/4			
Banque Misr ..... L.E.	5 7/16	5 3/8 v.			
Bq. Com. Grèce, Act. Frs.	18 1/2	18 1/2			
Mortgage Bank of Palestine, Act. Ord. ... L.E.	5.18 exen.	5.18			
Ob. 5% 1938-56 série D.V.W. .... L.E.	89,75	89,75			
Ob. 5% 1939-56 série X L.E.	89,75	89,75			
Ob. 5% 1941-56 sér. Y L.E.	90,75	90,75			
<b>EAUX</b>			<b>SOCIETES INDUSTRIELLES</b>		
Eaux Caire Act. .... Frs.	117	117	Crown Brewery ..... Frs.	149	149
Eaux Caire, Jouiss. ... Frs.	323	319	Cie. Frigorifique ..... L.E.	5 3/16	5 3/16
Eaux Caire, Fond. ... Frs.	2280	2280	Sté. Eg. Irrig. Act. ... L.E.	2 a	2 a
Eaux Caire, Obl. 4% ... Lst.	86 1/8	86 1/8	Manure Cy. .... L.E.	1	1
Eaux Caire, Obl. 4% ... Lst.	86 1/4	86 1/4	Salt and Soda ..... Sh.	52/9	52/1 1/2
			Port-Said Salt ..... Sh.	49/6	49/9
			Anglo-Eg. Oilf., Act. Lst.	3 7/32	3 7/32
			Suc. et Raf. Eg., Ord. Frs.	150 1/2	152 1/2
			Suc. et Raf. Eg. Priv. Frs.	115	115 1/2
			Suc. et Raf. Eg. Ob. Frs.	430 v.	430 v.
			Suc. et Raf. Eg. Fd. L.E.	4 1/4	4 1/4
			Elect. Light and Pow. L.E.	16 23/32	17 23/32
			Elect. Light Pow. Jss. L.E.	12 a	12 a
			Indust. du Froid, Act. L.E.	5 5/16	5 5/16
			Filat. Nationale Ord. Lst.	12 1/16	12 1/4
			Cairo Sand Bricks ... Lst.	2 23/32	2 23/32
			Imprimerie Misr. .... L.E.	7 1/2	7 1/2
			Sté Misr Egr. Coton ... L.E.	3 3/4	3 3/4
			Plâtrière Ballah. .... L.E.	8 3/32	8 3/32
			Alexandria Pressing ... Lst.	7 7/8	7 7/8
			« Al-Chark » Cie. Ass. sur la Vie ..... L.E.	4 3/4 v	4 3/4
			Soc. Ciments Portland Tourah ..... P.T.	900	900
			Sté Misr Fil. et Tiss. Act. — ..... L.E.	5 15/32	5 5/8
			The As. Coton Ginners Lst.	0 33/64	0 33/64
			Sté. Finan. et Ind. d'Egypte, Act. .... L.E.	11 1/2	11 1/8
<b>TRANSPORTS</b>			<b>HOTELS</b>		
Anglo-Am. Nile Cy. ... Lst.	1 1/8	1 1/8	Gd. Hôt. Eg. Nung. ... Lst.	12 v.	11 1/2
Aut.-Om. Caire, Act. ... L.E.	3 35/64	3 5/8	Gd. Hôt. Ob. Série A. Lst.	98 3/16	98 3/16
Aut.-Com. Cairo Fd. L.E.	0 7/8	0 7/8 a.	Up. Eg. Hot., Nouv. ... L.E.	0 7/8	0 7/8
Menzaleh Canal, Act. P.T.	162	162	Up. Eg. Hot., Ob. 5% L.E.	82 7/8	82 7/8
Ch. Fer Kéneh, Act. ... Lst.	15 3/4	15 3/4	Egyptian Hot., Ord. ... Lst.	0 59/64	0 63/64
United Egypt Nile ... L.E.	1 5/32	1 5/32	Egyptian Ho., Priv. ... Lst.	7 3/8 v.	7 3/8 v
Ob. Suez 3% 2e série ... Frs.	607	583			
Ob. Suez 3%, 3e. série Frs.	560	565			
Suez 5% ..... Frs.	690	680			
Trams Alex. Div. ... Frs.	140 v.	140			
Trams Alex., Act. Jss. Frs.	17 3/4	17 3/4			
Trams Alex., Ob. 4% Frs.	490	490			
Trams Caire, Part Soc. Frs.	50	50 1/2			



# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

## DU 16 AU 23 FEVRIER 1940

DESIGNATION DES VALEURS	16 Fév. 1940	23 Fév. 1940	DESIGNATION DES VALEURS	16 Fév. 1940	23 Fév. 1940
Empr. Municipal 1902 Lst.	90	90	Alexandria Ramleh ... Lst.	0 5/8	0 19/32
Empr. Municipal 1919 L.E.	95 1/2	96 1/2	Trams Alex., Div. .... Frs.	148	148
Land Bank, Act. .... Lst.	3 15/32	3 13/16	Trams Alex., Jouiss.... Frs.	18	18
Land Bank Obl. 3 1/2% Frs.	41	37	Trams Alex., Obl. 4% Frs.	490	490
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	374	380	Press et Dépôts, Act. L.E.	13 5/8	13 1/2
Land Bank, Fond. .... Lst.	63 1/4	62 1/4	Presses Libres .... L.E.	9 1/8	9 1/8
Commercial Bank .... Lst.	1 31/32	1 31/32	Net. et Pressage .... L.E.	7 1/2	66 7/8
Alexandria Water .... Lst.	12 15/16	13	Alex. Pressing .... L.E.	7 29/32	7 29/32
Béhéra, Ord. .... Lst.	10 5/8	10 13/16	Bonded War, Ord. .... Lst.	5 1/4	5 1/4
Béhéra, Priv. .... Lst.	4 19/32	4 19/32	Bonded War, Priv. ... Lst.	4 5/8	4 1/2
Urb. et Rurales .... Lst.	2	2	Filat. Nationale, Act. Lst.	11 3/32	12 3/16
Urb. et Rurales, Fond. Lst.	0 1/4	0 1/4	Bomonti et Pyramides Frs.	116 1/2	119 1/2
Union Foncière .... Lst.	4 5/8	2 27/32	Salt and Soda .... Sh.	52/10 1/2	51/1 1/2
The Gabbar Land ... L.E.	1 3/4	1 7/8	Port-Said Salt .... Sh.	50/—	50/3
Delta Lt. Rys., Priv.... Lst.	0 5/8	0 5/8	Ass. Cotton Ginners... Lst.	0 17/32	0 17/32

## BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

	16/2/40	17/2/40	19/2/40	20/2/40	21/2/40	22/2/40
	9/2/40	O. C.	O. C.	O. C.	O. C.	O. C.
<b>SAKELLARIDIS:</b>						
Mars .....	20.20	20.10	19.95	20.07	20.10	20.05
Mai .....	20.20	20.10	20.17	20.18	20.10	20.09
<b>GUIZA 7:</b>						
Mars .....	18.50	18.47	18.40	18.46	18.52	18.41
Mai .....	19.—	19.02	18.98	18.97	89.—	18.95
Juillet .....	19.41	19.36	19.36	19.30	19.38	19.28
Novembre .....	19.35	19.45	19.52	19.43	19.42	19.38
<b>ASHMOUNI:</b>						
Février .....	17.60	17.67	17.65	17.75	17.72	17.80
Avril .....	17.78	17.93	17.88	17.94	17.97	17.97
Juin .....	18.08	18.08	18.09	18.13	18.12	18.17
Octobre .....	17.60	17.90	17.90	17.95	17.91	17.89
Décembre .....	17.90	17.90	—	17.95	17.92	17.91
<b>GRAINES DE COTON:</b>						
Février .....	69.4	69.—	69.—	69.2	—	68.9
Mars .....	—	69.6	—	69.4	—	68.9
Avril .....	71.2	70.7	70.7	70.9	71.—	70.4
Mai .....	72.8	71.6	71.9	72.2	72.—	71.6
Juin .....	73.9	73.2	73.9	73.4	72.7	72.9
Novembre .....	74.—	73.5	73.8	73.9	73.9	73.5

# CHRONIQUE de la BOURSE des VALEURS

Le 23 Février 1940.

La situation internationale semble évoluer vers son point culminant. Avec l'approche du printemps et si l'on tient compte des préparatifs qui sont réalisés de part et d'autre, il faut s'attendre à ce que les événements se précipitent.

En Finlande, malgré l'abandon de la première ligne fortifiée, les finnois tiennent bon. Les russes n'ont pu enregistrer le succès qu'ils escomptaient de leur formidable offensive. Les petits succès réalisés n'ont été qu'une maigre compensation pour les pertes énormes subies, tant en hommes qu'en matériel.

Les marchés internationaux observent toujours la même tendance calme, se confinant dans une attitude d'expectative. Le sous-ton demeure, au surplus, soutenu.

Chez nous, on enregistra un certain tassement des cours, la tendance étant influencée par la tenue du marché du coton et, par une certaine faiblesse des obligations Suez.

Toutefois, en fin de semaine une légère reprise fut réalisée et les cours de la plupart de nos valeurs terminent la période sous revue à des niveaux plus élevés que ceux de vendredi dernier.

## FONDS D'ETAT

L'Unifiée demeure inchangée à Lst. 78 1/4. La Privilégiée gagne une fraction à Lst. 8 1/8. Le Tribut 4 0/0 clôture à Lst. 96 1/2 contre 95 3/4.

## BANCAIRES

L'action National Bank est recherchée à Lst. 25 3/4, sans changement. L'action Crédit Foncier Egyptien gagne quelques francs à 540. Le dixième demeure inchangé à frs. 1042. Les obligations à lots sont fermes. L'émission 1903 est à frs. 316 contre 314 et l'émission 1911 est à frs. 269 inchangée.

La Banque d'Athènes ferme à fr. 7 1/2 contre 8. L'action Land Bank clôture à Lst. 3 13/16 contre 3 9/16. La fondateur demeure inchangée à Lst. 34.

## EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX

La jouissance Eaux du Caire est légèrement plus faible à frs. 319 contre 321.

Les obligations Suez furent l'objet d'une certaine pression qui a

provoqué une baisse des prix. Toutefois, une certaine reprise a été réalisée en fin de semaine. Les 3 0/0 clôturent à frs. 583, ex-coupon de fr. 7 1/2 contre fr. 607. Les 5 0/0 terminent à frs. 680 contre 690. C'est samedi 24 février, que le Procureur Général déposera ses conclusions dans le procès des obligataires.

Les valeurs Trams d'Alexandrie sont délaissées et sans changement. La part sociale Trams du Caire gagne une fraction à frs. 50 1/2.

## FONCIERES ET IMMOBILIERES

L'action Cheikh Fadl gagne une petite fraction à L.E. 4 15/64. Il en est de même de la Gharbieh Land qui termine à L.E. 1 7/16.

L'action Kom-Ombo est plus faible à Lst. 6 43/64 contre 6 47/64. Par contre, la fondateur avance à Lst. 36 1/2 contre 35. L'ordinaire Béhéra gagne une fraction à L.E. 10 3/4. Il en est de même de l'Union Foncière qui termine à Lst. 2 27/32.

L'action Cairo-Heliopolis cède deux points à frs. 265. La fondateur abandonne une petite fraction à L.E. 8 15/16.

La Delta Land demeure inchangée à Lst. 0 31/32. La New-Egyptian avance à sh. 16/- contre 15 7/12.

## INDUSTRIELLES

La Salt and Soda est légèrement plus faible à sh. 52/1 1/2 contre 52/9. Par contre, la Port-Said Salt

gagne une fraction à sh. 49/9. L'Oilfields demeure inchangée à Lst. 3 7/32.

L'ordinaire Sucrieries est plus ferme à frs. 152 1/2 contre 151. La fondateur demeure inchangée à L.E. 4 1/4.

La Filature Nationale gagne une fraction à Lst. 12 1/4. La Filature Misr clôture à Lst. 5 5/8 contre 5 15/32. L'action Ciment Tourah demeure inchangée à P.T. 900. La Ginnery est également inchangée à Lst. 0 33/64. La Financière et Industrielle recule à L.E. 11 1/8.

## SERVIETLOH

L'action Nungovich fléchit à Lst. 11 1/2 contre 12. L'action Upper Egypt Hotels demeure inchangée à L.E. 0 7/8. L'ordinaire Egyptian Hotels est plus ferme à Lst. 0 63/64 contre 0 61/64.

## HAUTE DISTINCTION

Nous apprenons avec plaisir que S.M. le Roi a daigné accorder le grade de pacha à M<sup>re</sup> Emmanuel Mizrahi, chef d'une des grandes études du Caire et avocat de la Khassa Royale.

M<sup>re</sup> Mizrahi pacha, est un spécialiste des affaires de Wakfs et certaines de ses conclusions homologués par des jugements font aujourd'hui jurisprudence.

Nous présentons au distingué avocat nos félicitations pour la haute marque d'estime royale dont il vient d'être l'objet.

## BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE

EN EGYPTE

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

Capital souscrit. . . . . L.E. 1.000.000

Capital versé . . . . . „ 500.000

Réserves au 30 Juin 1939 : L.E. 35798

Siège Social au Caire : 45, rue Kasr-El Nil

Agence au Mousky : 10, rue Bibars. Hamzaoui

Siège à Alexandrie : 10, rue Stamboul

TRAITE TOUTES OPERATIONS DE BANQUE  
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

# LA REVUE COTONNIERE

## RESUME DU MOUVEMENT DES PRIX

	Clôture 22/2/40	Clôture 15/2/40	Clôture de l'année passée	Max.	Min. des prix
<b>Sakel :</b>					
Mars	19.87	20.14	12.15	20.20	19.84
Mai	19.98	20.14	12.30	20.25	19.95
<b>Giza 7 :</b>					
Mars	18.26	18.69	11.75	18.65	18.25
Mai	18.84	19.08	11.98	19.20	18.80
Juillet	19.21	19.33	12.16	19.48	19.15
Novembre	19.30	19.08	12.19	19.52	19.26
<b>Haute-Egypte :</b>					
Février	17.60	17.60	9.88	17.85	17.57
Avril	17.90	17.82	9.92	18.06	17.78
Juin	18.11	18.00	9.97	18.25	18.02
Octobre	17.86	17.39	9.84	17.98	17.60
Décembre	17.90	17.31	—	17.99	17.84

## NEW-YORK

22/2/40	Mars	11.03	—	Mai	10.77
15/2/40	»	11.00	—	»	10.73
L'année passée	»	8.46	—	»	8.08

## LIVERPOOL

Giza 7	Mars	22/2/40	10.28	—	15/2/40	10.25
Haute-Egypte	»	»	9.97	—	»	9.89
Américain	»	»	7.86	—	»	7.97

Judi, le 22 février 1940.

## CONTRATS

On annonça à la première séance de la semaine en revue que le gouvernement avait décidé de hausser les limites d'achat officielles des contrats de 100 points au-dessus des prix de clôture du 7 décembre et d'établir des limites pour les échéances nouvelle récolte sur la base des écarts existant entre ces échéances et les échéances précédentes à la clôture du jour avant. Ceci fixa les limites comme suit :

Echéance	Sakel \$	7 Giza \$	ni Ashmou- \$
Février	—	—	16.23
Mars	18.80	17.24	—
Avril	—	—	16.42
Mai	18.80	17.48	—
Juin	—	—	16.39
Juillet	—	17.75	—
Octobre	—	—	16.00
Novembre	—	17.50	—
Décembre	—	—	15.92

Les haussiers qui avaient acheté dans l'attente d'une décision d'achat de disponible Giza 7 vendirent à cette annonce, et son effet immédiat fut en conséquence réactionnaire, mais le marché se raffermi plus tard sous le commandement des échéances Ashmouni nouvelle récolte, lesquelles établirent des gains substantiels malgré un volume considérable de ventes

du commerce. Le jour suivant le marché faiblit de nouveau, baissant par suite de liquidations de positions acheteur en l'absence de tout appui solide de la part du commerce, mais la baisse fut alors arrêtée par une annonce officielle à l'effet que les autorités étaient en train de surveiller de près le développement de la position du Giza 7, et n'hésiteraient pas à prendre de nouvelles mesures si une nouvelle faiblesse les rendaient nécessaires. A la suite de cette déclaration et des rumeurs subséquentes qu'un recours à une intervention directe dans le marché du disponible était imminent, le marché se rétrécit, et il a été depuis ferme mais calme, les opérations se limitant principalement à des transferts entre échéances rapprochées et échéances éloignées.

Tandis que l'augmentation des limites d'achat des contrats du gouvernement et l'avis officiel qu'une intervention en faveur des prix du Giza serait encore accentuée si la baisse persistait, avaient eu pour effet de rétrécir davantage le marché (les contrats pendant les quelques derniers jours avant été très peu offerts), ils n'ont pas réussi à stimuler de nouveaux achats. La demande du commerce est restée stagnante, à l'exception de quelques petits achats sporadiques en réponse à des « calls » de la filature, et les spéculateurs furent beaucoup moins enclins que

ce qu'ils étaient à l'occasion précédente, quand les limites officielles furent haussées, de faire usage des marges augmentées pour agrandir leurs positions. Les échéances nouvelle récolte ont attiré quelque demande en placement, mais dans les échéances de cette saison il n'y a pratiquement pas eu de nouvelle participation aux achats, et les activités de la spéculation ont été principalement limitées à des transferts de positions acheteurs en suspens de l'échéance rapprochée Giza à des échéances plus éloignées poussée par la crainte de lourdes filières au premier jour de livraison Mars.

A part ces transactions le marché a été à peu près sans vie. En cela, il a reflété New-York et Liverpool, où des conditions stagnantes ont aussi prévalu ; et avec la demande du commerce aussi lente qu'elle l'est actuellement et les haussiers pas enclins de prendre l'initiative d'un nouveau mouvement d'achat, il semble que ce qu'il pourrait arriver de mieux aux prix c'est de ne pas perdre de terrain, à moins que le gouvernement ne prenne de nouvelles mesures pour les appuyer.

## DISPONIBLE

Le marché du disponible a été plus calme cette semaine, les ventes se montant en moyenne à 1.500 balles à peine par jour. Il y a eu un assez bon nombre de demandes pour l'Ashmouni et le Zagora, ainsi que pour le Giza 7, mais les autres variétés ont trouvé peu d'acheteurs et les primes ont baissé en général.

## CHAMBRE DE COMPENSATION

### Alexandrie

du 12 au 17 février 1940  
Nombre des effets présentés  
à la compensation

4.498 d'un montant de	1.314.908
Même semaine 1939:	
5.540 d'un montant de	1.033.605
Total du 1er Janvier 1940 à ce jour:	
30.636 d'un montant de	9.204.393
Même époque 1939 :	
36.873 d'un montant de	7.041.894

### Le Caire

du 12 au 17 février 1940  
Nombre des effets présentés  
à la compensation

9.564 d'un montant de	1.566.552
Même semaine 1939:	
10.373 d'un montant de	1.652.498
Total du 1er Janvier 1940 à ce jour:	
64.813 d'un montant de	9.263.259
Même époque 1939 :	
70.338 d'un montant de	9.531.837

# REVUE DU MARCHÉ DE GROS

Le 23 Février 1940.

Les marchés dirigeants furent plus fermes cette semaine, particulièrement pour les céréales dont les prix enregistrèrent une certaine reprise.

Notre place demeure assez ferme, avec une activité, cependant ralentie.

## FARINES ET BLES

La Bourse de Chicago ouvrit sans changement et les prix haussèrent aussitôt de 2 points pour accentuer encore la hausse. La cote clôtura à 104 cents, en gain de 6 points.

Les exportations sont plutôt modérées et l'on rapporte entre autres la vente de deux petits chargements de Manitobas à des pays neutres. La Finlande acheta aussi 400.000 bushels de seigle et 5.600.000 livres d'avoine.

L'Espagne a traité du blé de Yougoslavie et de l'Argentine et le Gouvernement Espagnol place ses besoins d'importation pour la saison aux environs de 36.000.000 de bushels. Sa récolte de 1939 a été de 112.000.000 de bushels, soit environ 20 pour cent au-dessous de la normale.

\*\*\*

Les ventes de farines ne marquent aucune amélioration depuis la semaine dernière, ce qui oblige les producteurs à faire de nouveaux rabais sur leurs prix. Avec une consommation aussi lente et la tendance faible du blé, les meuniers se montrent de plus en plus faciles. Il y a évidemment un tarif pour les farines comme pour le blé, mais dont on ne tient aucun compte, le jeu de l'offre et de la demande étant le seul facteur agissant. La farine des cylindres vaut P.T. 142 le sac de 80 ocques et P.T. 102-160 le petit sac de 54 ocques. La farine basse des meules est traitée à P.T. 132 le sac de 80 ocques.

Les prix des farines étrangères sont plus ou moins stationnaires. Il y aurait cependant à signaler une baisse de P.T. 5 par sac sur ceux de la farine américaine dédouanée. En fin de semaine, ils s'établissent comme suit:

### Farine Australienne

Disponible franco Bonded Port-Said Lst. 11 1/2—12 1/2.  
Chargement Février cif Suéz Lst. 10 1/2—11 1/2.

### Farine Américaine

Disponible transit Lst. 16 1/2—16 3/4.

Dédouanée franco Bonded P.T. 180—185 le sac de 54 ocques.

Douane farines P.T. 930 par tonne.

Le stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 9.595 sacs contre 9.092 sacs de la semaine dernière. Celui de Port Said est de 17.272 sacs contre 5.436 sacs.

\*\*\*

Chez nous, la huitaine sous revue n'a présenté rien de particulier sinon une grande stabilité des prix qui ne font plus d'écarts d'une semaine à l'autre. En attendant, le blé est tarifé à P.T. 172 l'ardeb tandis qu'on le vend sur le marché à P.T. 153 seulement. Baisser ce tarif pour le ramener un peu plus près de la réalité, il ne faut pas y penser, car une pareille mesure irait certainement contre le marché. Cet état de choses se prolonge et l'on ne voit pas bien ce qui pourrait l'améliorer. Les petits arrivages et une offre très limitée de blé n'ont eu aucun effet sur les prix, ce qu'il faut attribuer aux faibles achats des minoteries. Plusieurs d'entre elles ont acheté du blé de la Banque de Crédit Agri-

cole et peuvent se dispenser d'intervenir sur le marché. Les ventes sont effectuées par la Banque par voie amiable et dans plusieurs cas elle se contente de couvrir ses avances et les frais.

Au rythme actuel de la consommation il est à craindre qu'à la fin de la saison, il restera un reliquat assez important.

Les arrivages de cette semaine furent très modérés. Ils se sont élevés à un total de 13.436 ardebs dont 2.652 ardebs de blé Béhéri et 10.784 ardebs de blé Saïdi. Pour le blé moyen de 22 1/2 kirats, on a payé les prix suivants : Hindi Saïdi P.T. 153-154 l'ardeb de 150 kilos ; blé baladi Saïdi P.T. 144 ; Hindi béhéri P.T. 148 et baladi béhéri P.T. 142. Le blé Montana de 22 1/2 kirats a été payé P.T. 145-146 mais cette qualité n'est plus offerte qu'en quantités réduites.

## SUCRES

La Bourse de New-York ouvrit en baisse de 1 point et les cours perdirent encore 2 points pour les regagner cependant, en fin de semaine. La cote clôtura à 186 cents.

# BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions - Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISÉ ..... L.E. 200.000  
CAPITAL VERSE ..... L.E. 160.000

Siège Social : Le Caire, 147, Rue Emad el Dine R.C. No. 4993  
Téléphones : Direction : Nos. 54700 et 55410  
Portefeuille, Change No. 41671

Succursale : à Alexandrie, 17, Rue Stamboul R.C. No. 16.508

Téléphones : Direction : No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements : No. 22370.

Portefeuille, Renseignements, Caisse : No. 28197, Titres, Positions : No. 24637.

## TOUTES OPERATIONS DE BANQUE :

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets.  
Dépôts à Vue et à Echéance fixe ; émission de chèques et  
Lettres de Crédit sur les principales villes d'Egypte  
et de l'Etranger, etc., etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse.  
Service spécial de Caisse d'Epargne et de coffrets à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B.—Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.

Le ton reste soutenu sur des avis que le Royaume-Uni est de nouveau acheteur de 200.000 tonnes de sucre roux de Cuba. Ce serait là une indication ostensible que le gouvernement britannique se propose d'augmenter ses approvisionnements. Il faut supposer qu'il n'a pas pu s'assurer l'expédition de cette quantité par les producteurs de son Empire et spécialement ceux de l'Australie et de l'Orient. Cet achat viendrait immédiatement après celui de 120.000 tonnes effectué récemment de Saint Dominque.

\*\*\*

Le sucre disponible pour le transit a été un peu mieux demandé cette semaine et son prix s'est raffermi d'une petite fraction à Lst. 15 13/16 la tonne franco Bonded Port-Saïd. Les importateurs de la Syrie ont besoin de reconstituer leurs stocks de sucre, mais les permis d'importer leur sont accordés avec beaucoup de difficultés et non seulement pour cet article. Les affaires avec ce marché sont, par conséquent, réduites au minimum. Avec la Palestine, les échanges sont plus faciles, mais ses approvisionnements en sucre lui permettent une certaine aisance dans ses achats.

L'intérêt de notre place pour les expéditions futures est très réduit en ce moment, mais en tous cas, l'attention se tourne plutôt vers le produit américain qui offre plus d'attraits. Alors que Java insiste encore sur le prix de Lst. 16 la tonne cif Port-Saïd, les Etats-Unis sont vendeurs à une fraction plus bas pour marchandifin de la saison, il restera au resale rendu cif Ports de la Syrie et de la Palestine.

Les prix du sucre de la Raffinerie pour la consommation n'ont pas changé. Pour les ventes au détail ils sont fixés comme suit : granulé-raffiné P.T. 4 l'ocque, concasé P.T. 4, pains P.T. 4 6/10 et tablette P.T. 4 5/10 l'ocque.

## RIZ

Une offre plus grande de riz Mamsouh dans un marché plutôt étroit a provoqué une baisse du prix de cette qualité, dont la marchandise prompte est offerte en dernier lieu à P.T. 90 le sac de 100 kilos avec les livraisons futures à P.T. 92. La spéculation se trouve encore engagée pour de fortes quantités de ce riz réparties sur 2-3 mois et des mouvements irréguliers nous sont réservés pendant quelque temps.

Le riz glacé, assez bien demandé par la Syrie, la Palestine et la Grèce se maintient aux mêmes prix de P.T. 104-105 le sac pour le disponible et P.T. 107 pour le contrat. Il en est de même du riz cargo dont

le prix est ferme à P.T. 86 le sac de 100 kilos pour le disponible et P.T. 88 pour les livraisons. Il n'y a pas de changements à signaler non plus dans le marché du riz non décortiqué dont le prix est stable à P.T. 570 la dariba franco Alexandrie. La demande fut cependant moins active que précédemment.

Le riz Rangoon pour chargement Février/Mars est offert à Lst. 104 la tonne fob origine. Notre marché se désintéresse complètement de cet article qui revient beaucoup plus cher que notre produit.

## SACS VIDES

Une petite reprise est à signaler dans les prix des sacs à l'origine et des plus bas cours enregistrés la semaine dernière, elle est de l'importance de 4-5 o/o. Par contre, les prix de la marchandise disponible, à l'exception des sacs à graine 5 lbs., ont été baissés par la commission du tarif dans sa réunion de jeudi dernier. Les sacs ci-dessus sont fortement demandés par les consommateurs et les prix de la source ne justifient pas une réduction des cours actuels.

Les nouveaux prix du tarif sont les suivants :

Sacs à coton lbs. à :	P.T. 9.
Sacs à riz lbs. 2 1/4 :	P.T. 5 5/40
Sacs à graines lbs. 3 1/4 :	P.T. 8 10/40.
Sacs à graines lbs. 5 :	P.T. 10 28/40.
Sacs à graines lbs. 5 (extra) :	P.T. 11.

Les sacs à sucre valent P.T. 6 8/40 et les sacs à oignons à P.T. 4 le sac.

Calcutta cote les prix suivants :

Sacs à coton lbs. 3	167/-
Sacs à riz lbs. 2 1/4	91/-
Sacs à sucre lbs. 2 1/2	108/-
Sacs à graines lbs. 3 1/4	148/-
Sacs à graines lbs. 5	199/-
Sacs à graines lbs. 5 (extra)	210/-
Sacs à oignons	47/-

## Hessian Cloth

10 Oz. 2.000 yds. disponible £ 35  
7 1/2 Oz. 2.000 yds. disponible £ 28

Le stock de sacs dans les Bonded de Port-Saïd est de 3.184 balles contre 3.577 balles de la semaine dernière.

## PROCÈS en COURS

24 Février 1940

**Cie. Universelle du Canal Maritime de Suez.** — Concl. du Min-Public, dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel du Crédit Alexandrin, contre jugement déclarant que le service des obligations devrait être fait sur la base de l'or.

9 Mars 1940

**Land Bank of Egypt.** — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel de G. Moraitinis et Th. Andéinos du jugement en date du 14 mai 1938 relatif au service des oblig. 4 1/2 o/o en francs français, fixant à P.T. 705 les mille francs.

16 mars 1940

**Soc. Gén. des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte.** — Déb. du Trib. Comm. du Caire sur act, int, par M. Marco J. Harari tend. à faire dire que les parts de fond. de la dite Soc. doiv. participer aux 45 pour cent de toutes activités nouvelles créées par les fonds prélevés sur les bénéf. depuis le concordat jusqu'au jour de la mise en liquidation de la Société.

## CARNET DE L'ACTIONNAIRE

### ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Mardi, 5 Mars 1940

**Usines Réunies d'Egrenage et d'Huilerie.** — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Soc., 164, Prom. Reine Nazli, Alexandrie, à 11 h. a.m.

### ASSEMBLEES ORDINAIRES

Mardi 27 février 1940

**Société des Biens de Rapport d'Egypte.** — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Société, 5, rue de la Gare du Caire, Alexandrie, à 5 h. p.m.

Mercredi 28 Février 1940

**Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte.** — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Société, 12, rue Aboul Sebaa, Le Caire, à 4 h. p.m.

**Société Anonyme des Bières Bomonti & Pyramides.** — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Société, bureaux de l'Usine Bomonti à Karmous, Alexandrie, à 4 h. p.m.

Jeudi 29 Février 1940

**Gabbary Land Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 3, place Mohamed Aly, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

Vendredi, 1er Mars 1940

**Société Générale d'Electricité et de Mécanique.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 36, Rue Fouad Ier, Alexandrie, à 11 h. a.m.

Mercredi, 6 Mars 1940

**Société Anonyme de Wadi Kom-ombo.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 45, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire, à 4 h. p.m.

Samedi 9 Mars 1940

**Pieux Vibro (Egypte), S.A.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la So-

ciété, 25, Boulevard Said Ier, Alexandrie, à 11 h. 30 a.m.

**Jeu'di 14 Mars 1940**

**Société Anonyme des Eaux du Caire.** — Ass. Gén. Ord. au siège de la Soc. à Zahr El Gammal, Boulaq, Le Caire, à 3 h. 30 p.m.

**Mercredi 20 Mars 1940**

**National Bank of Egypt.** — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Banque, rue Kasr El Nil, Le Caire, à 4 h. p.m.

**Samedi 23 Mars 1940**

**The Gharbich Land Cy.** — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Soc., 15, Rue Kasr-el-Nil Le Caire, à 11 h. a.m.

**Jeu'di 28 Mars 1940**

**Egyptian Enterprise and Development Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 15, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire, à 5 h. p.m.

## AVIS et CONVOCATIONS

### SOCIETE GENERALE DES SUCRERIES ET DE LA RAFFINERIE D'EGYPTE

MM. les Actionnaires de la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 28 Février 1940, à seize heures, au Siège Social, au Caire.

Ordre du jour:

- 1) Rapport du Conseil d'Administration.
- 2) Rapport des Censeurs;
- 3) Approbation des Comptes de l'exercice 1938-1939 et quitus de cet exercice.
- 4) Fixation des Dividendes
- 5) Nomination d'Administrateurs.
- 6) Nomination des Censeurs pour l'exercice 1939-1940.

Pour participer à l'Assemblée il faut être propriétaire de vingt-cinq actions au moins (Article 29 des Statuts).

MM. les Actionnaires qui voudront assister ou se faire représenter à cette Assemblée, sont invités à déposer leurs actions 15 jours au moins avant la réunion, soit au plus tard le 12 Février 1940, dans l'un des Etablissements suivants:

Au Caire : au Siège Social, rue Cheikh Abou El Sebaa, No. 12.

Au Caire et à Alexandrie: au Crédit Lyonnais, à la Barclays Bank, à la National Bank of Egypt et au Comptoir National d'Escompte de Paris.

En France : à la Banque de Paris et des Pays-Bas et dans les grands Etablissements de Banque et de Crédit.

**Le Conseil d'Administration.**

### SOCIETE ANONYME DE WADI KOM-OMBO

*Avis de Convocation.*

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme de Wadi Kom-Ombo sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, aux termes de l'Art. 24 des Statuts, pour le Mercredi 6 Mars 1940, à 4 heures de relevée, au Siège Social au Caire, 45, Rue Kasr El Nil.

Tout Actionnaire, propriétaire de 5 actions, qui voudra prendre part à la réunion, devra faire le dépôt de ses actions trois jours, au moins, avant la date de l'Assemblée:

Au Caire: au Siège Social et dans tous les Etablissements de Banque du Caire et d'Alexandrie.

\*\*\*

### SOCIETE ANONYME DES EAUX DU CAIRE

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi, 14 mars, 1940, à 15 h. 30, au siège de la Société au Caire, à Zahr el Gammal, Boulaq.

**ORDRE DU JOUR :**

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Censeurs ;  
Approbation des Comptes de l'exercice 1939 ;

Fixation du dividende à distribuer.

Nomination d'Administrateurs ;  
Nomination de deux censeurs.

Pour assister à l'Assemblée, il faut être propriétaire de 10 (dix) actions au moins, et faire le dépôt de ces actions cinq jours au moins avant la réunion au siège de la Société ou dans un des Etablissements ci-après au Caire ou à Alexandrie :

Crédit Lyonnais, The National Bank of Egypt, Banque Misr Banque Ottomane, Barclays Bank Ltd. (D.C. & O.), Comptoir National d'Escompte de Paris, Banco Italo-Egiziano, Banca Commerciale Ita-

liana per l'Egitto, Banque d'Athènes, Banque Belge et Internationale en Egypte.

L'Assemblée ne pouvant délibérer valablement que si la proportion d'actions prévue par les statuts est représentée, Messieurs les Actionnaires sont priés de faire le dépôt de toutes leurs actions.

\*\*\*

### NATIONAL BANK OF EGYPT

**Avis**

MM. les Actionnaires de la National Bank of Egypt sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi, 20 mars 1940, à 4 heures p.m., au Siège Social au Caire.

**ORDRE DU JOUR**

Rapport du Conseil d'Administration.  
Rapport des Censeurs.

Approbation des Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1939.

Fixation du Dividende.

Confirmation de la nomination de quatre nouveaux Administrateurs  
Election des Censeurs pour l'exercice 1940 et fixation de leur indemnité.

Tout Actionnaire possédant au moins vingt actions a droit de prendre part à l'Assemblée, à condition de déposer ses actions dans un des lieux ci-après désignés, où il lui sera délivré une carte d'admission ou un pouvoir:

En Egypte. — Au plus tard le 14 mars, 1940. — Au Caire et à Alexandrie, à la National Bank of Egypt et dans les principaux établissements de banque. — En province, aux agences de la National Bank of Egypt.

Au Soudan. — Au plus tard le 14 mars, 1940. — Aux agences de la National Bank of Egypt.

En Europe. — Au plus tard le 14 mars, 1940. — A Londres, à l'agence de la National Bank of Egypt, 6 et 7, King William Street, E.C. 4.

Au plus tard le 6 mars, 1940:

A Paris, dans les bureaux de la Société Marseillaise de Crédit Industriel, Commercial et de Dépôts et du Crédit Lyonnais.

En Italie, dans les bureaux de la Banca Commerciale Italiana, du Credito Italiano et du Banco di Roma.

Le Gouverneur,  
E.M. COOK.

## BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES  
ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé ..... Drs. 100.000.000  
Réserves ..... Drs. 75.200.000

SIÈGE CENTRAL A ATHÈNES : 108 Agences en Grèce.

ANGLETERRE : Londres. 22, Fenchurch Street.

EGYPTE : L'Alexandrie R.C. 436, Le Caire R.C. 4410

et Port-Saïd R.C. 148;

CHYPRE : Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS :

NEW-YORK: The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

# COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

## BULLETIN HEBDOMADAIRE

Alexandrie, Jeudi à Midi le 22 Février 1940

	COTON											STOCK
	Arrivages	EXPORTATIONS										
		Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL		
Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Cantars	
Cette semaine ...	202.096	5.347	39.148	4.734	31.583	2.488	18.434	50	373	12.619	92.538	2.904.134
Même sem. 1939	133.709	11.593	85.002	14.020	103.477	1.755	13.007	—	—	27.368	201.486	3.187.948
» » 1938	244.727	10.608	77.824	16.420	121.019	2.068	15.225	435	3.162	29.531	217.230	2.748.875
Dep. 1 <sup>er</sup> Sep 1939	6.856.283	230.599	1.688.698	231.313	1.723.808	139.078	1.026.814	21.699	159.593	625.689	4.598.913	—
Même époque 1938	5.827.686	183.245	1.344.737	279.896	2.067.603	89.646	662.340	12.359	90.894	565.146	4.165.574	—
» » 1937	7.493.953	231.585	1.700.655	357.110	2.639.812	86.396	637.944	16.093	118.122	691.214	5.096.533	—

Y compris stock § au 1<sup>er</sup> Septembre 1939 Crs. 743.476 \* au 1<sup>er</sup> Sept. 1938 Crs. 1.525.836 † au 1<sup>er</sup> Sept. 1937 Crs. 351.455.  
 Consommation à l'Intérieur du pays du 1<sup>er</sup> Septembre 1939 au 14 Février 1940 Cantars 185.662 (3).  
 Exportation par d'autres ports au 24 Février 1940 cantars 24.  
 Expéditions échantillons (Douane) du 1<sup>er</sup> Septembre 1939 au 21 Février 1940 cantars 570 à déduire du stock.

	GRAINES DE COTON					TOURTEAUX		HUILE de GRAINES de COTON	
	Arrivages (1)	EXPORTATIONS				STOCK	Arrivages (1)	Export (2)	Export.
		Angleterre	Continent	Divers	TOTAL (2)				
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Tonnes	Tonnes	Tonnes	
Cette semaine ...	70.332	56.023	—	—	56.023	1.194.979 §	1.160	4.609	1.024
Même sem 1939..	71.038	51.538	—	—	51.538	1.006.244	2.609	1.750	14
» » 1938..	149.224	126.901	14.082	—	140.983	1.056.920 †	2.569	7.764	71
Dep. 1 <sup>er</sup> Sept. 1939	2.606.031	992.827	57.142	795	1.050.764	—	25.757	70.249	9.210
Même époque 1938	2.243.060	1.223.846	37.922	16.793	1.278.561	—	45.693	76.840	3.457
» » 1937.	3.214.683	2.105.018	99.561	—	2.204.579	—	51.899	109.980	1.895

Y compris Stock § au 1<sup>er</sup> Septembre 1939 -Ard. 220.341 \* au 1<sup>er</sup> Septembre 1938-Ard. 41.745 † au 1<sup>er</sup> Sept. 1937 Ard. 46.816.  
 Consommation locale du 1<sup>er</sup> Septembre 1939 au 14 Février 1940 Ard. 580.629; qui pour cette saison a été déduite du stock (3).

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

	FEVES					ORGES		
	Arrivages		EXPORTATIONS			STOCK	Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Angleterre	Continent	TOTAL			
Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	
Cette semaine .....	426	230	—	—	—	65.242	1.328	83
Même semaine 1939.....	157	327	—	—	—	70.453	1.273	—
A partir du 1 <sup>er</sup> Avril 1939.....	41.766	23.058	280	588	868	—	24.742	2.474
Même époque 1938.....	43.293	21.556	556	840	1.396	—	172.139	23.039
Stocks au 1 <sup>er</sup> Avril 1939	Ard. 1.486						Ard. 1.905	
Stocks au 1 <sup>er</sup> Avril 1938	Ard. 7.000						Ard. 4.000	

	BLÉS			LENTILLES		MAIS		OIGNONS	
	Arrivages			Arriv.	Export.	Arriv.	Export.	Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Export.						
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Crs. 108Ok	Crs. 108Ok.	
Cette semaine .....	15.675	1.438	—	271	971	5.586	906	28.281	10.170
Même semaine 1939.....	6.398	9.9	—	62	6	848	—	54.226	—
A partir du 1 <sup>er</sup> Avril 1939.....	688.189	290.957	—	39.094	6.620	24.487	3,561	1.310.050	1.169.194
Même époque 1938.....	624.585	374.829	253	16.881	164	11.023	—	1.101.736	802.026

Stocks au 1<sup>er</sup> Avril 1939 Ard. 16.255 Ard. 876 au 1<sup>er</sup> Déc. 1939 Ard. — au 1<sup>er</sup> Mars 1939 Crs. —  
 Stocks au 1<sup>er</sup> Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500 au 1<sup>er</sup> Déc. 1938 Ard. — au 1<sup>er</sup> Mars 1938 Crs. —

N. B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1<sup>er</sup> Avril, pour les Maïs le 1<sup>er</sup> Déc. pour les Oignons le 1<sup>er</sup> Mars

Sources d'Informations. (1) Manifestes journaliers des chemins de fer et du Bureau des contributions directes.

(2) Administration des Douanes.

(3) Département de la Statistique de l'Etat.

# PARLEZ et LISEZ l'ARABE

facilement grâce à "Linguaphone"

Dans le but d'augmenter la diffusion de la langue arabe parmi les colonies étrangères d'Egypte, de hautes personnalités égyptiennes ont bien voulu nous exprimer leur appréciation pour la méthode Linguaphone.

Voici le témoignage de S.E. Ismaïl Sedky Pacha, ancien président du Conseil, président de la Fédération des Industries égyptiennes:



S. E. Ismaïl Sedky Pacha

"J'avais souvent entendu parler de la Méthode Linguaphone pour l'enseignement des langues vivantes au moyen du gramophone et j'avais eu l'écho de plusieurs appréciations élogieuses portées sur ses créateurs, lorsque l'occasion me fut offerte de l'essayer personnellement". "J'ai constaté alors que l'expérience confirme ces appréciations et j'ai compris quels résultats étendus peuvent obtenir, par cette Méthode, les élèves qui désirent apprendre les langues étrangères".

(traduction)

ISMAIL SEDKY.

## Invitation

Nous serions heureux de vous faire, sans engagement de votre part, une démonstration pratique du Cours d'arabe à nos bureaux

**27, rue Soliman Pacha - Le Caire**

Si vous ne pouvez pas faire le déplacement, demandez-nous notre brochure explicative qui contient tous les détails sur la Méthode LINGUAPHONE. Pour la recevoir, il vous suffit de remplir et de nous adresser le coupon ci-contre



Confortablement installé devant votre phonographe, vous entendez des mots, des phrases qui, au bout de peu de temps, vous deviendront familiers et que vous répéterez correctement, les ayant entendu prononcer par des professeurs choisis pour la perfection de leur diction.

La lecture du texte en arabe vous est rendue aisée par les explications aussi claires que précises qui vous sont données de l'alphabet arabe dans un livret spécialement conçu pour cela.

## D'AUTRES L'ONT ESSAYÉ AVEC SUCCÈS

Vous serez étonné de constater au bout de peu de temps avec quelle aisance vous pourrez causer et lire cette langue dont la connaissance est devenue indispensable à tous les habitants de l'Egypte.

### Coupon

**INSTITUT LINGUAPHONE**

**B. P. 268 - LE CAIRE**

Veillez m'envoyer gratuitement votre brochure à l'adresse ci-dessous :

Nom : .....

Rue : .....

Ville : .....

**LA BOURSE EGYPTIENNE** a pris sous ses auspices l'enseignement de la langue arabe aux Européens par la Méthode Linguaphone, dans le but de favoriser une plus étroite collaboration des deux éléments du pays.